

FICHES THÉMATIQUES



L'emploi amorce une reprise en 2005

En 2005, 25,0 millions de personnes physiques en moyenne ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. Tous les types d'emplois (salariés, non-salariés) sont comptabilisés dans cette évaluation et chaque personne compte pour un emploi, quel que soit son temps de travail. La notion d'emploi intérieur correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer. Ces estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France) mais excluent les résidents travaillant à l'étranger. La part des salariés dans l'emploi total augmente tendanciellement : de 89,3 % en 1995, elle est passée à 91,1 % en 2005. Les non-salariés restent présents de façon encore importante dans l'agriculture, et, à un moindre degré, dans la construction, le commerce de détail, la restauration et la santé marchande.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'équivalent temps plein, qui comptabilise pour un seul équivalent temps plein deux personnes travaillant à mi-temps. Le développement du temps partiel réduit les emplois comptabilisés en équivalent temps plein par rapport à ceux comptabilisés en personnes physiques. À l'inverse, les heures supplémentaires, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent les estimations en équivalent temps plein. En « équivalent temps plein », l'emploi intérieur s'est élevé en moyenne annuelle à 24,7 millions en 2005.

Stable en 2004, l'emploi total amorce une légère reprise en 2005 : + 0,3 % en termes de personnes physiques et + 0,2 % en équivalent temps complet. Les créations d'emplois dans les services principalement marchands font plus que compenser la poursuite des pertes d'emplois dans les branches agricole et industrielle. Dans la branche agricole, la baisse de l'emploi intérieur se poursuit mais sur un rythme plus modéré (- 0,9 %, après - 1,7 %), malgré le recul important de l'emploi salarié. Dans les branches marchandes non agricoles, l'emploi intérieur en équivalent temps plein, en

baisse les deux années précédentes, se redresse en 2005 (+ 0,4 %). La chute de l'emploi salarié industriel se modère quelque peu en 2005 (- 2,3 %, après - 3,2 %). Porté notamment par le dynamisme de l'immobilier, l'emploi salarié dans la construction continue sa progression (+ 2,1 %, après + 2,3 %). Dans les services principalement marchands, l'emploi salarié s'accélère (+ 0,8 %, après + 0,5 %), bénéficiant notamment du regain d'embauches dans les services aux particuliers et aux entreprises.

Encadré

Les services à la personne (SALP)

Le périmètre des services à la personne concerne principalement l'entretien de la maison et les travaux ménagers, la garde des enfants à domicile, l'assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées, le soutien scolaire et les cours à domicile. Ces services à la personne ouvrent droit à des réductions fiscales (cf. décret du 29 décembre 2005), en particulier via l'utilisation du CESU (« chèque-emploi service universel ») visant à simplifier leur utilisation par les particuliers.

La comptabilité nationale recensait en 2004 dans le secteur institutionnel des ménages employeurs hors entreprises individuelles (S14B) environ 823 000 personnes employées au titre des services à la personne : 45 % au titre des « services aux personnes » et 55 % au titre de l'« action sociale non marchande ». Dans leur décompte, les organisations professionnelles prennent aussi en compte les entreprises (ou associations ou administrations) mandataires (qui mettent en relation le ménage et son employé) et les prestataires (qui emploient les personnes allant au domicile des particuliers). Elles estiment ainsi à 1,3 million les effectifs employés dans les SALP. Des travaux statistiques en cours devraient permettre un meilleur suivi des activités de services à la personne définies par le décret de 2005.

Tableau 1
Emploi salarié par branche d'activité (en équivalent temps plein)

Variations en moyenne annuelle, exprimées en %

		2002	2003	2004	2005	2005 (*)	2005 (**)
EA	Agriculture	1,2	-0,3	-0,1	-2,4	375,1	1,7
EB	Industries agro-alimentaires	1,4	1,4	-2,5	-0,6	490,4	2,2
EC	Industrie des biens de consommation	-5,2	-4,2	-5,1	-4,7	508,6	2,3
ED	Industrie automobile	-0,4	1,4	-1,0	-0,6	230,8	1,0
EE	Industrie des biens d'équipement	-2,8	-2,3	-3,0	-1,3	714,0	3,2
EF	Industrie des biens intermédiaires	-2,6	-3,0	-3,6	-3,2	1 247,5	5,6
EG	Énergie	-0,3	-3,6	-1,3	-0,5	188,4	0,9
EH	Construction	1,3	0,8	2,3	2,1	1 440,0	6,5
EJ	Commerce	3,2	2,1	0,9	0,3	2 934,0	13,3
EK	Transport	1,8	0,3	0,1	-0,2	1 060,3	4,8
EL	Activités financières	2,6	1,0	0,1	1,0	730,4	3,3
EM	Activités immobilières	1,8	0,0	-0,8	1,0	228,6	1,0
EN	Services aux entreprises	1,6	-1,2	0,9	1,5	3 731,3	16,9
EP	Services aux particuliers	5,6	0,8	-0,4	0,8	1 812,9	8,2
EQ	Santé, éducation, action sociale	2,3	1,4	0,2	0,2	4 247,8	19,2
ER	Administrations	-3,6	-0,7	1,4	-0,5	2 202,9	9,9
EA à ER	Emploi salarié total	1,1	0,1	0,0	0,1	22 143,0	100,0
EB à EG	Industrie	-2,3	-2,2	-3,2	-2,3	3 379,7	15,3
EC à EF	Industrie manufacturière	-3,0	-2,7	-3,5	-2,7	2 700,9	12,2
EJ à EP	Services principalement marchands	2,8	0,4	0,5	0,8	10 497,5	47,4
EQ à ER	Services administrés	0,2	0,7	0,6	0,0	6 450,7	29,1
EB à EP	Branches principalement marchandes	1,4	-0,2	-0,2	0,2	15 317,2	69,2

Source : Insee, Comptes Nationaux (base 2000).

(*) Effectifs en milliers. (**) % du total.

Tableau 2
Emploi intérieur par branche d'activité (en équivalent temps plein)

Variations en moyenne annuelle, exprimées en %

		2002	2003	2004	2005	2005 (*)	2005 (**)
EA	Agriculture	-1,5	-1,8	-1,7	0,9	1 066,3	4,3
EB	Industries agro-alimentaires	1,3	1,0	-2,3	-0,5	559,3	2,3
EC	Industrie des biens de consommation	-4,8	-4,1	-4,8	-4,3	560,2	2,3
ED	Industrie automobile	-0,4	1,4	-1,0	-0,6	232,0	0,9
EE	Industrie des biens d'équipement	-2,7	-2,3	-2,9	-1,2	734,6	3,0
EF	Industrie des biens intermédiaires	-2,5	-3,0	-3,5	-3,1	1 279,0	5,2
EG	Énergie	-0,3	-3,6	-1,3	-0,5	189,3	0,8
EH	Construction	1,5	0,7	2,2	2,0	1 737,0	7,0
EJ	Commerce	2,9	1,9	0,8	0,5	3 299,8	13,4
EK	Transport	1,7	0,3	0,1	-0,1	1 120,1	4,5
EL	Activités financières	2,5	1,0	0,2	1,1	760,5	3,1
EM à EP	Autres services principalement marchands	2,6	-0,4	0,6	1,4	6 368,4	25,8
EQ à ER	Services administrés	0,2	0,7	0,7	0,1	6 754,4	27,4
EA à ER	Emploi intérieur total	0,9	0,0	0,0	0,2	24 660,9	100,0
EB à EG	Industrie	-2,2	-2,2	-3,1	-2,2	3 554,4	14,4
EC à EF	Industrie manufacturière	-2,9	-2,7	-3,4	-2,7	2 805,8	11,4
EB à EP	Branches principalement marchandes	1,3	-0,2	-0,1	0,4	16 840,2	46,8
EJ à EP	Services principalement marchands	2,6	0,4	0,6	1,0	11 548,8	68,3

Source : Insee, Comptes Nationaux (base 2000).

(*) Effectifs en milliers. (**) % du total.

La comptabilité nationale retient une approche économique de l'emploi public, défini comme le secteur institutionnel des administrations publiques regroupant les producteurs non marchands dont la majeure partie des ressources provient de contributions obligatoires. Ce secteur est lui-même décomposé en quatre sous-secteurs : les administrations centrales (comprenant l'« État », correspondant aux différents ministères), les « ODAC » ou Organismes divers d'administration centrale (comme par exemple le CNRS), les administrations locales et les administrations de sécurité sociale (dont la santé, notamment les hôpitaux publics). Selon cette approche, les effectifs des administrations publiques s'élèvent à 5,2 millions en 2004 comme en 2005¹ en « équivalent temps plein » (ETP)¹ et à 5,6 millions en personnes physiques.

Cette approche économique se distingue de l'approche juridique retenue par l'Observatoire de l'emploi public (OEP), qui comptabilise dans l'emploi public toutes les personnes travaillant dans une administration (ministères ou collectivités territoriales) ou un établissement public autonome dont le recrutement de droit commun est constitué de fonctionnaires (qu'ils relèvent de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière). Selon cette approche, l'emploi public se chiffre à 5,2 millions de personnes physiques en 2003, dont 4,0 millions de fonctionnaires, contre 5,6 millions suivant le décompte de la comptabilité nationale. La différence entre les deux approches s'explique essentiellement par l'intégration en comptabilité nationale des personnels de l'enseignement privé sous contrat (rémunérés par l'État) et des personnels des organismes de sécurité sociale. Les fonctionnaires de La Poste et de France Télécom ne sont comptabilisés dans aucune des approches.

De 1990 à 2005, l'emploi public (au sens de la comptabilité nationale) a progressé de 10,1 %, en équivalent temps plein, soit une progression en moyenne annuelle de 0,7 % ; de 1990 à 1996, l'emploi croît de 1,0 % par an ; de 1996 à 2000, la progression est quasi nulle ; enfin de 2000 à 2004, elle s'établit à 0,8 % par an (*graphique*).

Entre 2000 et 2004, la hausse des effectifs s'explique par les embauches dans les collectivités

territoriales (+ 9,7 %), du fait de la décentralisation, et dans les organismes de santé ou sociaux (+ 4,4 %). Dans la même période l'emploi diminue dans les administrations centrales (- 1,4 %, dont - 2,2 % pour les ministères mais + 8,2 % pour les « ODAC »).

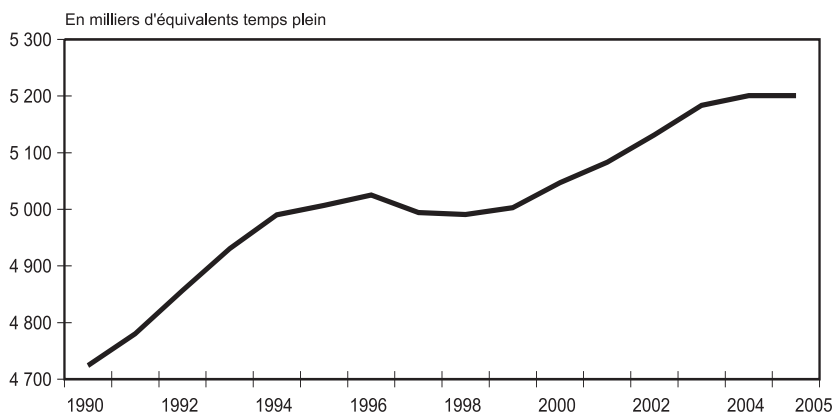
Au sein de l'État, deux branches d'activités représentent la quasi-totalité des effectifs : l'administration générale et l'éducation, pour respectivement 46 % et 53 %. La recherche représente près de 40 % des activités des « ODAC ». L'administration générale représente 47 % de l'emploi dans les administrations locales, la part de l'éducation et de l'action sociale (exemple : les CCAS, centres communaux d'aide sociale) s'élève à respectivement 24 % et 13 %. Enfin, 9 % de l'emploi dans ces administrations locales se classe dans les « activités récréatives, culturelles et sportives non marchandes ». Les administrations du secteur « Santé » ont une activité se partageant à 70 % dans la santé et à 21 % dans l'administration (organismes de sécurité sociale, dont il faut remarquer que le personnel n'a pas le statut de fonctionnaire). Enfin, près de 173 000 équivalents temps plein apparaissent dans les branches marchandes bien que comptabilisées dans l'emploi public : 65 000 environ correspondent à des emplois dans l'action sociale marchande (par exemple les services « long séjour » des hôpitaux) et 80 000 dans les services ou les transports. Subsistent enfin quelques établissements (exemple, l'Imprimerie Nationale) dont les activités sont marchandes, mais qui sont totalement contrôlés par l'État.

1. L'emploi en équivalent temps plein est une notion permettant de mieux comparer les évolutions que l'emploi en personnes physiques. La notion est définie dans la fiche emploi. Pour le secteur des administrations publiques, le rapport EQTP / personnes reste proche de 0,93 de 1990 à 2005.

2. Source OEP, dernières données disponibles en 2003.

Graphique

Évolution de l'emploi public



Source : Insee - Comptes nationaux.

Tableau

L'emploi public par branches et par sous-secteurs institutionnels en 2004

En milliers d'équivalents temps plein

Branches	Sous-secteurs institutionnels				Total	%
	Ministères	«ODAC»	Collectivités territoriales	Santé ou Social		
Recherche	1	88	0	0	89	1,7
Activités récréatives et culturelles	6	12	151	0	169	3,3
Éducation	1 212	54	403	0	1 669	32,1
Santé	0	0	216	717	933	17,9
Social	0	0	14	9	23	0,4
Administration	1 049	60	788	219	2 116	40,7
Activités associatives	0	0	28	0	28	0,5
Total des branches non marchandes	2 268	214	1 600	945	5 027	96,7
Branches marchandes	31	4	64	74	173	3,3
Total des administrations	2 299	218	1 664	1 019	5 200	100,0
%	44,2	4,2	32,0	19,6	100,0	

Source : Insee - Comptes nationaux.

Le taux de chômage au sens du bureau international du travail (BIT) s'établit à 9,6 % à la fin décembre 2005, après 10,0 % fin 2004 et 10,1 % fin 2003. Après avoir culminé à plus de 12 % au premier semestre de 1997, il a baissé de manière quasi continue jusqu'en juin 2001 dans un contexte de forte progression de l'emploi, revenant à 8,6 %. Entre la mi-2001 et la fin 2003, le taux de chômage a de nouveau progressé, pour atteindre 10,1 %. Stabilisé autour de 10 % jusqu'au milieu de 2005, il s'est replié à 9,6 % en fin d'année.

Fin 2005, le taux de chômage des jeunes est de 22,1 %, en baisse de 0,4 point par rapport à 2004. Les jeunes sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ainsi, la remontée du chômage des jeunes est intervenue plus tôt que pour les autres classes d'âge, dès avril 2001. Depuis cette date, la hausse de leur chômage a été continue jusqu'en mai 2005. Le nombre de chômeurs de moins de 25 ans s'est accru de 55 000 en moyenne annuelle en 2002 et de 64 000 en 2003. En 2004, la hausse a été plus limitée, avec 27 000 chômeurs supplémentaires. Entre la fin 2003 et mai 2005, le nombre de jeunes chômeurs s'est néanmoins stabilisé, avant de se replier de 25 000 personnes sur le reste de l'année (soit 590 000 chômeurs de moins de 25 ans au total en décembre 2005). La forte hausse du chômage des jeunes en 2003 et en 2004 s'est opérée dans un contexte de marché du travail mal orienté dans son ensemble et de dispositifs publics d'aide à l'emploi pour les jeunes moins favorables, notamment avec l'arrêt du dispositif « emplois jeunes » fin 2002. Être diplômé est un facteur protecteur vis-à-vis du chômage : parmi les jeunes, le taux de chômage des non-diplômés est deux fois plus élevé que celui des diplômés de l'enseignement supérieur (au moins égal à Bac+2).

Fin 2005, le taux de chômage des jeunes femmes (23,9 %) est supérieur à celui des jeunes hommes (20,7 %). Depuis que les statistiques sont disponibles (1967), cela a toujours été le cas. De plus de 10 points en 1995, l'écart entre ces deux taux s'est néanmoins progressivement

réduit pour se stabiliser autour de 2,5 points à compter de la fin 2002. Le plus grand nombre d'actifs chez les jeunes hommes explique la persistance d'un tel écart.

Parmi la population active âgée de 25 à 49 ans, le taux de chômage, en forte hausse depuis la fin 2002, s'est replié à partir du milieu d'année 2005, revenant de 9,3 % à 8,8 % en décembre.

Le chômage des hommes est remonté à partir de juillet 2001, en lien avec la baisse de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs essentiellement masculins. Pour les femmes du même âge, la hausse du chômage est intervenue plus tardivement (avril 2002) que pour les hommes. En 2005, le chômage des 25-49 ans a baissé de façon comparable pour les hommes et les femmes : plus de 0,4 point entre fin décembre 2004 et fin décembre 2005.

Dans la tranche d'âge des 25 à 49 ans, le taux de chômage des femmes (10,0 % fin 2005) reste plus élevé que celui des hommes (7,8 %). Le niveau de diplôme est là aussi un facteur discriminant : parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, hommes et femmes ont un taux de chômage voisin, mais plus le niveau de diplôme est bas, plus le désavantage des femmes est marqué. Plus faible que chez les moins de 25 ans, l'écart entre le taux de chômage des hommes et des femmes âgées de 25 à 49 ans diminue également depuis 1999. Il est de 2,2 points fin 2005.

Fin 2005, le taux de chômage des plus de 50 ans s'élève à 6,7 %. Contrairement aux autres classes d'âge, son reflux s'est engagé dès le début de 2004. En 2005, la baisse s'est amplifiée pour les hommes comme pour les femmes. Cette évolution est à relier à la montée en charge du dispositif de retraite pour carrières longues, opérationnel depuis 2004, qui permet, sous certaines conditions, un départ anticipé. Parmi les chômeurs de plus de 50 ans, deux sur cinq sont sans emploi depuis au moins deux ans. Leur niveau de diplôme étant souvent plus faible que celui des autres classes d'âge (près d'un chômeur de plus de 50 ans sur deux est sans diplôme), le retour à l'emploi est d'autant plus difficile.

Tableau
Chômage selon la définition du Bureau International du Travail

En fin d'année

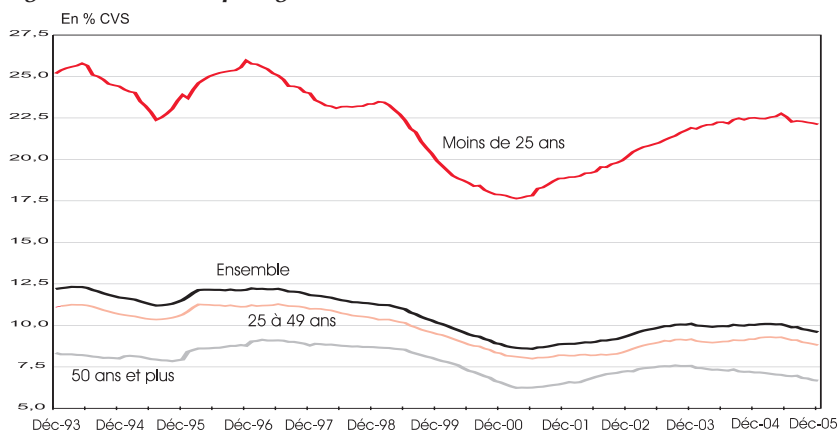
	2001	2002	2003	2004	2005
Niveau du chômage (en milliers de personnes)					
Hommes	1 125,8	1 225,2	1 343,0	1 337,4	1 277,8
Femmes	1 260,1	1 322,2	1 419,5	1 408,4	1 344,1
Ensemble	2 385,9	2 547,4	2 762,5	2 745,8	2 621,9
Taux du chômage en % (*)					
Hommes	7,7	8,4	9,2	9,1	8,8
de 15 à 24 ans	16,9	19,4	20,9	21,3	20,7
de 25 à 49 ans	6,9	7,2	8,0	8,1	7,8
50 ans et plus	6,0	6,9	7,1	6,8	6,5
Femmes	10,2	10,5	11,2	11,0	10,5
de 15 à 24 ans	21,5	21,2	23,2	24,1	23,9
de 25 à 49 ans	9,7	10,0	10,5	10,4	10,0
50 ans et plus	7,1	7,7	8,0	7,5	6,9
Ensemble	8,9	9,4	10,1	10,0	9,6
de 15 à 24 ans	18,9	20,2	21,9	22,5	22,1
de 25 à 49 ans	8,2	8,5	9,2	9,2	8,8
50 ans et plus	6,5	7,2	7,6	7,2	6,7

Source : Insee.

(*) Selon le sexe et l'âge atteint en cours d'année.

Les estimations mensuelles du nombre de chômeurs au sens du BIT tiennent compte des résultats de l'enquête Emploi en continu. Elles ont été révisées en mars 2006.

Graphique
Chômage au sens du BIT (par âge)



Source : Insee

4 Le revenu et l'épargne des ménages

En 2005, la croissance du revenu disponible des ménages a ralenti d'un point pour s'établir à + 3,1 %. La masse salariale, principale composante du revenu des ménages a progressé de 3,0 % (après + 3,5 %) malgré la reprise de l'emploi. La fiscalité a pesé sur la croissance du revenu disponible des ménages avec un accroissement de 6,5 % des impôts courants. Les prix de la dépense de consommation des ménages augmentent légèrement plus vite en 2005 (+ 2,0 %, après + 1,9 %). Au total, la croissance du pouvoir d'achat se réduit à + 1,1 %, après + 2,2 % en 2004. La progression des dépenses en volume reste solide (+ 2,1 % après + 2,3 %). Le taux d'épargne passe de 15,8 % en 2004, à 14,9 %, niveau le plus faible depuis 1995.

Les salaires et traitements bruts reçus par l'ensemble des ménages contribuent pour 0,3 point au ralentissement du revenu disponible (1,8 point de contribution, après 2,1 points). Compte tenu du redressement de l'emploi (+ 0,3 %, après + 0,2 %), le ralentissement de la masse salariale s'explique par la décélération du salaire moyen par tête malgré la nouvelle revalorisation importante du SMIC (+ 5,5 %) au premier juillet 2005.

Le revenu mixte des entrepreneurs individuels progresse faiblement (+ 0,4 %) après une année 2004 plutôt favorable (+ 2,4 %). En incluant l'autoproduction des ménages, le revenu de l'activité non salariée des ménages enregistre une hausse de 0,5 % (+ 2,2 % en 2004 et - 0,3 % en 2003).

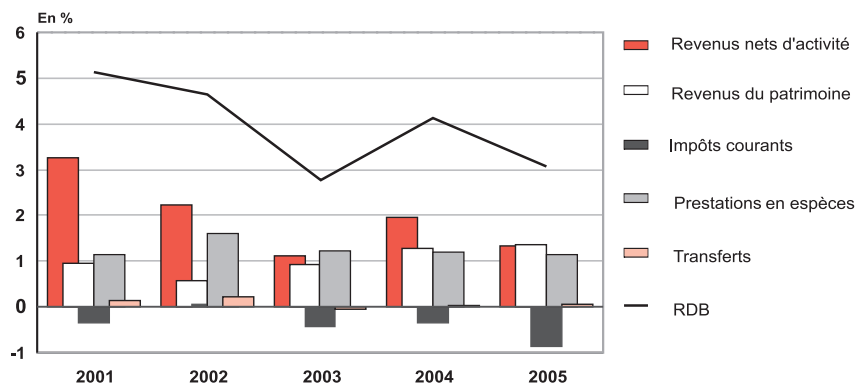
Les revenus du patrimoine (y compris loyers) ont contribué pour 1,4 point à la croissance du revenu disponible des ménages (1,3 point en 2004 et 0,9 point en 2003). Les loyers nets de taxe foncière ont non seulement encore fortement augmenté (+ 7,0 %) mais les revenus financiers nets se sont aussi accrus (+ 5,1 %), grâce à la poursuite de la croissance des dividendes distribués par les entreprises (+ 8,6 %). Les impôts versés par les ménages progressent fortement (+ 6,5 %) après le net ralentissement de 2004. Ainsi, la part des impôts dans le revenu disponible des ménages atteint 12,0 % contre 11,7 % en 2004 et 11,9 % en 2003. La croissance des impôts, qui grève de 0,9 point l'évolution du revenu disponible, est due en particulier

à la hausse de la CSG en lien avec la réforme du financement de la sécurité sociale (+ 7,5 %) et au dynamisme de l'impôt sur le revenu (+ 5,5 %), mais également à la progression de la fiscalité locale, la taxe d'habitation ayant notamment progressé de 6,8 %.

Les prestations sociales en espèces versées aux ménages continuent de croître à un rythme élevé (+ 3,9 %), soit une contribution de 1,2 point à la croissance du revenu disponible brut. Au sein du régime général qui représente près de 60 % des versements en espèces, les prestations chômage ont reculé (- 2,1 %). Celles de la branche santé ont progressé de 2,3 % (après + 1,5 %) mais ce rythme reste modéré par rapport aux années antérieures. En revanche, l'ensemble des prestations en espèces est tiré par les retraites (+ 6,6 % après + 5,3 % et + 4,2 %) qui à elles seules contribuent pour 0,6 point à l'évolution du revenu disponible.

Le ralentissement de la croissance des transferts sociaux en nature se poursuit (+ 3,4 %), après des années 2002 et 2003 de forte croissance liées à la montée en charge de l'allocation personnalisée à l'autonomie et aux dépenses de santé. Finalement, la croissance du revenu disponible brut ajusté, qui comprend ces transferts, s'élève à + 3,1 % (après + 4,1 % en 2004). L'investissement des ménages a encore fortement progressé en valeur (+ 6,5 % après + 9,8 %), poussé par la hausse du prix des logements et le maintien de taux d'intérêt attractifs. La capacité de financement des ménages se réduit pour la troisième année consécutive (- 11,2 milliards), pour s'élever à 53,3 milliards en 2005 et leur taux d'épargne financière revient à 4,8 % après 5,9 % en 2004.

1. L'excédent brut d'exploitation des ménages purs est la différence entre les loyers réels et fictifs qu'ils reçoivent et la taxe foncière sur le bâti qu'ils versent. Les loyers fictifs sont ceux que les ménages sont supposés se verser à eux-mêmes lorsqu'ils occupent leur logement. Ils représentent 78 % des loyers reçus par les ménages.

Graphique Contributions à l'évolution du revenu disponible des ménages**Tableau 1**
Revenu disponible des ménages

	En milliards d'euros	Évolutions en %				
		2005	2001	2002	2003	2004
Rémunération des salariés	899.1	4,6	4,2	2,8	3,3	3,0
dont : Salaires et traitements bruts	660.6	4,9	4,3	2,5	3,5	3,0
Cotisations employeurs	238.5	3,7	3,8	3,7	2,9	2,9
Revenu mixte brut	112.2	8,1	1,4	-0,3	2,2	0,5
Excédent brut d'exploitation	142.5	5,8	3,1	4,6	6,7	7,0
Revenus nets de la propriété	114.2	2,6	1,9	3,9	4,9	5,1
dont : Consommation finale de SIFIM	11.8	18.4	-26.9	-10.1	2.2	15.6
Revenu primaire	1 268.0	4,9	3,6	2,8	3,7	3,4
Impôts courants	153.2	2,5	-0,4	3,3	2,5	6,5
Cotisations	348.4	4,3	4,3	3,7	3,1	3,5
dont : Cotisations salariales	109.9	5,9	5,3	3,6	3,6	4,8
Prestations sociales en espèces	336.6	3,8	5,5	4,1	4,0	3,9
Transferts divers nets recus	17.1	9,0	15,4	-2,8	2,5	3,8
Revenu disponible brut	1 120.0	5,1	4,7	2,8	4,1	3,1
Prestations sociales en nature	287.4	4,8	7,3	5,3	4,0	3,4
Revenu disponible brut ajusté	1 407.4	5,1	5,2	3,3	4,1	3,1
Dépense de consommation finale	953.3	4,3	3,3	4,0	4,2	4,1
Épargne brute	166.7	10,0	11,9	-3,4	3,6	-2,6
FBCF	105.7	3,8	4,0	5,5	9,8	6,5
Autres opérations	7.8	-317.8	-8,1	41,6	40,5	3,3
Capacité de financement	53.3	7,9	22,8	-14,8	-7,3	-17,4

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Tableau 2
Principaux ratios

	En %				
	2001	2002	2003	2004	2005
Rémunération nette / RDB - avant impôts	44,0	44,0	43,8	43,6	43,3
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,5	10,4	10,6	10,8	11,2
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,8	9,5	9,2	9,1	8,8
Revenus de la propriété / RDB - avant impôts	8,8	8,7	8,8	8,8	9,0
Prestations sociales / RDB - avant impôts	25,6	26,0	26,3	26,3	26,4
Impôts / RDB - avant impôts	12,3	11,8	11,9	11,7	12,0
Taux d'épargne (Épargne / RDB)	15,8	16,9	15,8	15,8	14,9
Taux d'épargne ajusté (Épargne / RDB Ajusté)	12,7	13,5	12,6	12,6	11,8
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	6,9	8,0	6,7	5,9	4,8

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 2005, la dépense de consommation des ménages augmente de 2,1 % en volume, après 2,3 % en 2004. Compte tenu d'une hausse des prix de 2,0 %, la croissance en valeur est de 4,1 % en 2005, contre 4,2 % en 2004. Cette légère décélération en volume concerne la plupart des dépenses de consommation.

Face au renchérissement des prix de l'énergie, les ménages ont ajusté à la baisse le volume de leurs consommations énergétiques (- 0,3 %). Toutefois, la part des achats énergétiques dans le budget des ménages progresse (7,7% en 2005, après 7,3 %). La baisse du volume de la consommation de carburants et lubrifiants s'est accentuée (- 2,5 % après - 1,5 % en 2004) en raison de l'accélération des prix (+ 13,1 % après + 8,0 %). L'électricité, le gaz et les autres combustibles connaissent un net ralentissement en volume (+ 1,5 % après + 3,7 %).

Les biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent l'un des segments les plus dynamiques de la consommation des ménages. En 2005, leur croissance, qui se poursuit à un rythme élevé (+ 11,4 % en volume), explique 0,5 point de la hausse globale de la consommation des ménages. Elle est particulièrement soutenue pour les téléviseurs (+ 29,2 %) et les appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (+ 22,7 %). Les achats de machines de bureau et de matériel informatique restent également dynamiques (+ 20,4 %). L'équipement en micro-ordinateurs continue de progresser rapidement pour atteindre la moitié des ménages à la fin de l'année 2005. Enfin, les services de télécommunication demeurent un moteur essentiel de la croissance des dépenses de consommation (+ 5,3 %). En 10 ans, la part du budget que les ménages consacrent aux télécommunications est passée de 1,2% à 1,9% sous l'effet de la révolution technologique liée aux services mobiles et à l'internet.

Concernant les activités de services audiovisuels, le volume des ventes de DVD est resté soutenu grâce à une baisse des prix importante tandis que la cassette VHS préenregistrée se raréfie avec seulement 3,3 millions d'unités vendues, contre 8,7 en 2004. En revanche, si le cinéma « à la maison » gagne en popularité, la fréquentation des salles de cinéma, après une

bonne année 2004, s'est fortement contractée en 2005 (176 millions d'entrées contre 194 en 2004).

En baisse en 2002 et 2003, les achats d'automobiles sont mieux orientés en 2004 (+ 3,1 %) et 2005 (+ 2,7 %). La reprise du marché automobile touche principalement les voitures neuves (+ 3,3 %) grâce aux performances des immatriculations étrangères en hausse de 7,8 % contre - 1 % pour les marques françaises. Le taux de pénétration des marques étrangères sur le marché français a ainsi atteint 44 % en 2005. Les services de transport poursuivent leur forte progression avec + 5,3 %, après + 7,0 % en 2004. Comme en 2004, le transport par route (+ 7,2 %) et par air (+ 6,9 %) contribuent le plus fortement à cette croissance.

Les dépenses des ménages en produits et services de santé, soit la part non remboursée directement payée par eux, ont conservé une allure soutenue (+ 6,6 %, après + 7,1 %). Ce dynamisme depuis 2 ans s'explique pour partie par les conséquences de la réforme de l'assurance maladie (augmentation du forfait hospitalier, remboursements de médicaments, création du forfait de 1 euro sur les feuilles de soins...).

La consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) poursuit sa progression régulière en volume (+ 1,3 %, soit la hausse moyenne annuelle enregistrée depuis 2000). Marquée par la sécheresse, 2005 a vu la consommation de boissons non alcoolisées (hors café, thé et cacao) progresser de 5,0 %. En revanche, la consommation de fruits et légumes a nettement ralenti en 2005 (+ 3,5 %, après + 8,0 % pour les fruits, et - 0,8 %, après + 4,1 % pour les légumes), sans doute sous l'influence d'évolutions de prix moins favorables qu'en 2004 (- 1,0 % pour les fruits et + 2,2 % pour les légumes contre - 3,5 % et - 6,1 % l'an passé). Sur l'année 2005, aucune conséquence de la grippe aviaire n'a été perceptible sur la consommation des ménages. La consommation de viandes a progressé de 0,8 %, celle de viande de volaille de 1,7 %.

Après trois années de forte baisse de 2002 à 2004 due à une forte revalorisation des prix (+ 54,3 % en trois ans), le volume de tabac vendu en France ne s'est que faiblement replié (- 0,6 %).

Tableau 1
Consommation des ménages par fonction

Évolutions en volume - prix de l'année précédente

	2002	2003	2004	2005	Coefficients budgétaires (%) (2)
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,1	1,1	1,6	1,3	10,7
Boissons alcoolisées et tabac	- 0,8	- 7,8	- 9,7	- 0,9	2,4
Articles d'habillement et chaussures	3,0	3,4	1,3	0,1	3,7
Logement, chauffage, éclairage	1,6	3,1	2,8	2,3	19,0
Équipement du logement	2,4	2,3	2,0	0,5	4,5
Santé	4,2	2,6	7,1	6,6	2,7
Transport	0,7	- 1,2	2,1	0,8	11,4
Communications	13,6	8,5	5,3	6,3	2,1
Loisirs et culture	6,3	4,6	5,5	4,2	7,1
Éducation	2,9	3,4	3,1	2,0	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	0,7	1,5	- 1,0	0,8	4,7
Autres biens et services	1,4	2,5	1,5	1,7	8,6
Corrections territoriales	- 1,1	- 16,0	- 17,2	- 11,0	- 0,7
Dépense de consommation des ménages	2,2	2,2	2,3	2,1	76,8
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	7,9	- 3,3	0,8	- 2,5	1,8
Dépense de consommation des APU (1)	2,7	2,7	2,2	1,7	21,3
<i>dont : Logement</i>	1,4	- 0,8	2,4	- 1,0	1,0
<i>Santé</i>	3,6	3,4	3,1	2,6	9,5
<i>Éducation</i>	- 0,4	0,0	0,4	0,6	6,5
Consommation effective des ménages	2,4	2,2	2,3	1,9	100,0

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(1) Dépense de consommation en biens et services individualisables des institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques.

(2) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Tableau 2
Consommation effective des ménages par catégories de produit classés selon leur durabilité

Évolutions en volume - compte chaînés en base 2000

	2002	2003	2004	2005	Coefficients budgétaires (%) (3)
Biens durables importants (1)	2,8	2,5	7,8	5,7	6,3
Biens semi-durables (2)	3,2	3,6	1,8	1,0	9,5
Biens non durables	0,9	0,9	0,6	1,1	24,9
Services	2,9	2,4	2,5	2,0	59,3
Ensemble	2,4	2,2	2,3	1,9	100,0

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(1) Biens durables importants : véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

(2) Biens semi-durables : textile, habillement, autres biens semi-durables.

(3) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

On compare ici la consommation par habitant entre les différents pays de l'Union européenne. La comparaison porte sur la consommation effective : elle inclut les dépenses dont les habitants bénéficient directement à titre individuel mais qui sont prises en charge par les administrations publiques et les ISBLSM. Elle porte sur des volumes : on déflate la consommation en valeur par un indice de prix dit en standard de pouvoir d'achat (SPA)¹. Le niveau de vie moyen dans chaque pays est exprimé en pourcentage de la moyenne dans l'Union européenne à 15².

En 2004, la consommation effective moyenne par habitant varie dans un rapport de 1 à 2 parmi les pays de l'Union européenne à 15 (UE15) et dans un rapport de 1 à 3,6 parmi les pays de l'Union à 25 (UE25). Le Luxembourg est le pays dans lequel les habitants bénéficient du niveau de vie le plus élevé (145), suivi par le Royaume-Uni. Le Portugal (70) et la Grèce (78) sont les pays où le niveau de vie est le plus bas au sein de l'Union à 15. Le niveau de vie moyen des habitants est très proche de la moyenne de l'UE15 dans un groupe de 8 pays comprenant l'Allemagne, la France et l'Italie. Parmi les dix pays entrés dans l'Union européenne en mai 2004, Chypre, Malte et la Slovaquie bénéficient d'un niveau de vie proche du Portugal. Le niveau de vie de Malte tend à décroître. Les autres pays ont un niveau de vie plus faible.

De 1997 à 2004, les niveaux de vie moyens des pays de la zone euro se sont nettement resserrés. Parmi des pays de l'UE15, ceux dont la position relative est la plus faible (Irlande, Finlande et Espagne) ont eu tendance à rattraper la moyenne. Les évolutions ont été disparates dans les autres pays. Les Allemands, les Autrichiens et les Italiens ont connu une baisse de leur position relative, celle des Anglais s'est nettement améliorée et celle des Français est restée stable. Entre 1999 et 2004, le rattrapage des dix nouveaux membres a été net ; les positions relatives des Litوانيens, des Hongrois, des Lettons et des Estoniens se sont notablement améliorées.

Les Français, les Espagnols et les Luxembourgeois sont ceux qui ont le niveau de consommation le plus élevé en produits alimentaires. Pour

les boissons alcoolisées et le tabac, les plus gros consommateurs sont plutôt les Allemands, les Belges, les Tchèques, les Hongrois et les Estoniens. Les Italiens, les Grecs et les Anglais sont largement en tête pour l'achat de produits vestimentaires et de chaussures.

Les Européens consacrent en moyenne 18 % de leur consommation effective à se loger (loyers réels et fictifs, eau, gaz et électricité). Parmi les 15, les Anglais sont les plus gros consommateurs de logements et les Portugais et les Espagnols les moins importants. Mais la comparaison internationale des loyers est difficile et le résultat semble assez peu précis.

Les transports absorbent 13 % de la consommation effective des européens. Les Anglais et les Français sont ceux qui en consomment le plus, mais les Anglais achètent beaucoup plus de voitures et autres moyens de transport personnels que les Français (139 contre 92).

Les Suédois, les Irlandais et les Danois (150) consomment beaucoup de services d'éducation, contrairement aux Allemands et aux Anglais. Pour les services de santé, les Français sont les plus gros consommateurs de l'Union à 15 ; ils en consomment deux fois plus que les Grecs ou les Espagnols qui sont ceux qui consomment le moins. Les Administrations Publiques et les ISBLSM financent respectivement 22 % et 2,6 % de la consommation des Européens. Ces taux de participation sont élevés en Suède et au Danemark (près de 40 %), et faibles en Grèce, Espagne et au Royaume Uni. L'éducation et la santé sont les domaines dans lesquels ces taux de participation sont les plus élevés.

1. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune de façon à garantir le même pouvoir d'achat dans chaque pays. La monnaie commune artificielle ainsi créée s'appelle "standard de pouvoir d'achat" (SPA).

2. Le Programme de comparaison européenne (PCE) a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA (1). 31 pays y participent : les États membres de l'Union européenne, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

Tableau 1**La consommation effective par personne dans l'Union européenne en 2004⁽¹⁾**

UE15 = 100	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Pays de l'ex-UE15								
Allemagne	106	104	104	103	105	99	98	98
Autriche	112	110	112	112	109	106	104	105
Belgique	102	102	99	101	103	102	103	102
Danemark	110	110	111	106	105	101	101	101
Espagne	78	79	82	82	83	86	89	89
Finlande	85	86	85	86	88	87	89	90
France	103	103	102	101	102	102	102	104
Grèce	73	72	70	70	69	74	77	78
Irlande	86	87	89	91	91	90	91	94
Italie	100	102	101	101	100	98	97	94
Luxembourg	136	139	144	142	142	149	149	145
Pays-Bas	99	99	99	100	104	102	101	103
Portugal	70	71	73	74	72	73	71	70
Royaume-Uni	112	112	112	114	112	120	121	120
Suède	100	99	102	103	93	100	101	101
Nouveaux entrants dans l'UE								
Chypre			79	83	78	78	78	76
Estonie			38	39	41	42	44	47
Hongrie			48	49	51	54	56	55
Lettonie			35	35	35	38	40	40
Lituanie			41	41	44	44	47	49
Malte			77	77	67	70	69	66
Pologne			45	45	41	45	46	48
République Tchèque			58	57	58	59	59	59
Slovaquie			45	44	48	49	47	46
Slovénie			67	66	66	65	66	69
UE25	-	-	91	91	91	92	92	92

Sources : Eurostat et calculs Insee.

(1) Eurostat a publié en 2004 des données révisées pour les années 1995 à 2003, assurant ainsi une meilleure comparabilité temporelle et spatiale.

Tableau 2**La consommation effective par personne dans l'Union européenne par fonction en 2004**

EU15=100	Alle- magne	Belgique	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	Suède	EU25	Zone euro
Consommation effective des ménages	98	102	89	104	94	120	101	92	96
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	99	105	114	109	103	88	87	95	103
Boissons alcoolisées et tabac	120	124	104	94	75	85	88	99	103
Habillement, chaussures	87	78	73	87	125	134	78	88	94
Logement, eau, gaz, électricité	99	97	76	104	104	127	112	95	94
Logement	98	91	70	100	110	131	111	93	94
Santé	90	112	86	134	88	105	107	93	99
Transport	103	112	84	116	94	119	83	89	97
Équipement de transport personnel	125	134	85	92	76	139	89	87	93
Éducation	66	129	105	133	99	86	159	99	100
Taux de participation en %									
Etat	18,7	27,4	18,1	28,3	20,1	20,6	41,9	22,2	21,9
ISBLSM	3,0	1,8	1,5	2,6	0,7	3,9	3,5	2,5	2,2

Sources : Eurostat et calculs Insee.

En 2005, la dépréciation de l'euro permet un redressement de la compétitivité de la France mais sa part de marché en volume fléchit encore légèrement.

À la faveur de la dépréciation de l'euro en 2005...

Après trois années de forte appréciation, le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux se déprécie de 1,4 % en moyenne annuelle en 2005 (+ 2,1 % en 2004 et + 6,2 % en 2003).

Cette dépréciation en termes réels résulte de celle du taux de change effectif nominal de 0,8 % et d'un différentiel d'inflation favorable à la France vis-à-vis de ses partenaires. L'évolution nominale reflète l'affaiblissement de l'euro vis-à-vis de la quasi-totalité des devises, à l'exception du yen. Face au dollar, la devise européenne, après s'être appréciée de plus de 50 % entre le début 2002 et la fin 2004, a perdu 11,6 % entre le point haut de décembre 2004 et décembre 2005.

En glissement annuel, la dépréciation du change effectif nominal de la France atteint 4 % en décembre 2005. La devise américaine et les monnaies d'Asie émergente, dont la majeure partie appartiennent à la zone dollar, apportent les principales contributions au fléchissement du change effectif nominal (respectivement - 1,3 et - 1,2 point). Les devises du Canada (- 0,4 point), d'Amérique latine (- 0,5 point) et la livre sterling (- 0,2 point) ont une contribution plus réduite. À l'inverse, le yen s'apprécie par rapport à l'euro et sa contribution est légèrement positive (+ 0,1).

...la compétitivité française s'améliore...

En nette détérioration entre 2002 et 2004, la compétitivité-coût de la France relativement aux 24 principaux pays de l'OCDE, s'améliore de 0,4 % en moyenne annuelle en 2005 (après une dégradation de 1,7 % en 2004). La dépréciation du change nominal explique pour l'essentiel le redressement de la compétitivité française. La compétitivité-coût de la France est désormais inférieure de 1 % à la moyenne

des vingt dernières années (et de 2,2 % à celle prévalant depuis 1990).

La compétitivité-prix de la France par rapport aux 24 principaux partenaires de l'OCDE, dégradée en 2004 (- 2,4 %), s'améliore de 1,6 % en moyenne annuelle en 2005. La dépréciation du change effectif nominal et une évolution des prix d'exportation plus mesurée en France que chez ses concurrents sont à l'origine de cette amélioration. La compétitivité-prix à l'exportation de la France dépasse maintenant de 3,5 % sa moyenne de longue période (et de 1,8 % celle prévalant depuis 1990).

... mais sa part de marché fléchit encore légèrement.

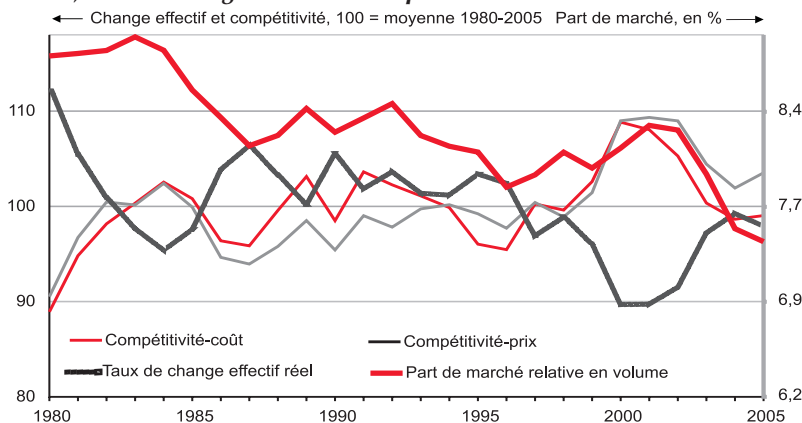
La part de marché en valeur de la France dans les exportations mondiales de biens et services, relativement aux 24 partenaires de l'OCDE, se tasse à 7,2 % en 2005, après 7,4 % en 2004.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement sa compétitivité intrinsèque et son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées : l'effet de valorisation des échanges, qui incorpore les fluctuations des différentes monnaies et l'évolution des prix mondiaux des marchandises échangées, sous-évalue mécaniquement la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie, comme de ceux qui exportent peu de biens dont le prix monte. Aussi, outre l'évolution des parts de marché en valeur, il convient d'examiner l'évolution de la part de marché en volume, non affectée par la variation des prix des biens et services échangés et qui positionne notre pays par rapport à ses concurrents développés.

Après les pertes importantes subies entre 2002 et 2004, la part de marché en volume de la France dans les échanges de biens et services s'est stabilisée en 2005. Elle s'établit à 7,4 % en moyenne annuelle, après 7,5 % en 2004, soit un niveau inférieur au niveau moyen observé depuis le début des années quatre-vingt (8,1 %). Entre 2001 et 2005, la part de marché de la France est revenue de 8,3 % à 7,4 %.

Graphique

Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Sources : données OCDE Perspectives Économiques.

Calculs : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Lecture : une hausse du change effectif réel correspond à une appréciation. Une hausse de compétitivité s'interprète comme une amélioration.

Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix, convertis en francs, de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, la pondération et les prix de ces 24 partenaires étant établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers, en 1999. Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût** qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République Tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (resp. déflatées par les prix à

la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflétant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

8 Les relations avec le Reste du monde

En 2005, les exportations de biens et de services restent relativement dynamiques, au regard du net ralentissement qui avait marqué les trois années précédentes : + 4,5 % en 2005 après + 4,8 %, en moyenne annuelle et en valeur. Comme en 2004, la progression des importations de biens et de services est très vive et plus rapide que celle des exportations : + 9,3 % en valeur après + 8,0 % en 2004. Cette accélération est due à la vigueur des importations de biens : elles augmentent de + 10,2 %, tirées par les achats de produits énergétiques. Le différentiel de croissance entre les flux d'échanges a pour conséquence une nette détérioration du solde commercial des biens et des services qui, mesuré Fab-Fab, devient déficitaire en 2005 : - 16,3 milliards d'euros après + 4,1 en 2004. Cette dégradation est essentiellement le fait des échanges de biens, dont le déficit (Fab-Fab) passe de - 6,1 milliards en 2004 à - 24,2 milliards en 2005. Le solde des échanges de services (hors tourisme), devient aussi légèrement déficitaire (- 1,1 milliard d'euros après + 0,4) et l'excédent touristique se contracte de nouveau. La détérioration du solde commercial est due, en premier lieu, à l'alourdissement de la facture énergétique : elle augmente de 9,7 milliards pour s'établir à 37,4 milliards. Mais le solde des échanges de produits manufacturés, structurellement excédentaire depuis 1993, perd 10,7 milliards et devient négatif (- 4,4 milliards). L'excédent automobile recule de 3,7 milliards, celui des biens d'équipement de 3,2 milliards et le déficit des biens intermédiaires s'accroît de 3 milliards.

La hausse des exportations de biens est vive, mais un peu moins rapide qu'en 2004 (+ 4,6 % après + 5,4 %). Elle est soutenue par presque tous les postes, à l'exception notable de l'automobile dont les ventes se retournent très nettement : - 2,3 %, en valeur, après + 8 %. En revanche, les exportations de vêtements (+ 7,2 %), de produits pharmaceutiques et de cosmétiques (+ 7 %), celles de biens d'équipement du foyer (+ 4,6 %), ainsi que les ventes de biens d'équipement (+ 3,7 %) sont vigoureuses. Autre fait marquant : les exportations de produits énergétiques, dopées par les prix, apportent une contribution exceptionnellement forte à la hausse d'ensemble (+ 1,6 point) avec une progression de plus de 58 %, en valeur.

La très vive croissance des importations de biens est due pour moitié aux produits énergétiques (+ 38,1 %) qui subissent les effets de l'envolée des cours pétroliers. Mais tous les autres postes sont dynamiques également : + 8,0 % en valeur pour les importations de biens d'équipement du foyer, + 6,2 % pour les vêtements, + 13,2 % pour le matériel de transport et + 6,1 % pour les produits de l'automobile. La forte hausse des cours des matières premières se répercute sur les valeurs des importations de caoutchouc et de matières plastiques (+ 10,2 %) et sur celles de produits de la métallurgie (+ 7,4 %).

Dans les services, les recettes progressent moins rapidement que les dépenses : + 3,9 % contre + 7,6 %. La vitalité récemment retrouvée des dépenses de voyages des Français ne se dément pas (+ 8,9 % après 11,2 %). En revanche, le tourisme étranger sur le sol français est encore loin de renouer avec sa vigueur passée (+ 3,5 % contre + 11,3 % par an en moyenne entre 1996 et 2000). Le déclin du négoce international se poursuit (- 13,8 % après - 16,6 %). La progression des recettes de services de transport, comme celle des dépenses, reste vive.

Le solde des flux d'opérations de répartition se dégrade également, de plus de 5 milliards ; en effet plusieurs soldes se réduisent, modérément il est vrai. Tout d'abord, le versement de la France aux institutions européennes passe de 11,7 à 13,5 milliards. Par ailleurs, les dépenses de coopération internationale augmentent. Le déficit des échanges de revenus de la propriété, apparu en 2002, s'est aussi légèrement accru. Le solde des intérêts demeure nettement déficitaire. L'effet du change qui avait pesé sur les recettes en 2003 et 2004 étant plus neutre en 2005, il n'amortit pas les effets du relèvement des taux d'intérêt : ainsi les intérêts reçus se redressent nettement (+ 25,5 %) ; mais les versements augmentent dans des proportions comparables (+ 20,0 %), en liaison avec de fortes émissions de titres. Enfin, le solde des dividendes se réduit de 1,4 milliard, tout en restant excédentaire. Le besoin de financement de la France atteint 35,2 milliards après 9,7 en 2004.

Note : Les importations Fab (« franco à bord ») ne comprennent pas les coûts de transport entre les frontières des pays partenaires. En revanche, ces coûts sont compris dans la valeur CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB.

Tableau 1
Compte des relations avec le Reste du monde

Soldes en millions d'euros courants

	2002	2003	2004	2005
Échanges de biens (1)	8 404	2 381	- 6 122	- 24 159
Échanges de services hors tourisme (2)	4 528	2 129	422	- 1 085
<i>dont : Négoce international</i>	773	- 46	- 1 017	- 1 221
<i>Transports</i>	261	- 781	- 1 475	- 1 427
<i>Télécommunications</i>	464	447	925	1 091
<i>Services rendus aux entreprises</i>	2 608	1 889	1 463	958
<i>Activités culturelles et récréatives</i>	- 518	- 157	10	-103
<i>Assurance</i>	- 487	- 248	-545	-948
<i>Organismes financiers</i>	1 230	853	873	370
<i>Santé</i>	197	172	188	195
Tourisme (3)	13 610	11 634	9 811	8 910
Opérations de répartition (4)	- 14 283	- 20 039	- 13 837	- 18 897
<i>dont : Rémunération des salariés</i>	8 163	7 655	7 925	7 988
<i>Impôts sur la production et les importations</i>	- 7 136	- 5 131	-3 828	- 4 517
<i>Subventions</i>	9 448	9 586	9 474	9 356
<i>Intérêts</i>	- 8 051	- 9 442	- 12 621	- 12 302
<i>Dividendes</i>	5 132	2 322	5 219	3 846
<i>Autres revenus de la propriété</i>	- 3 323	4 878	3 850	4 425
<i>Primes d'assurance</i>	862	788	872	780
<i>Indemnités d'assurance</i>	- 1 011	- 609	- 1 006	-973
<i>Coopération internationale courante</i>	- 3 855	- 3 666	- 4 408	- 5 049
<i>Transferts courants divers</i>	- 8 978	- 13 917	- 14 555	- 17 196
<i>Transferts en capital</i>	28	- 7 831	980	23
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4)	12 259	- 3 895	-9 726	-35 231

Source : Insee, comptes nationaux.

Tableau 2
Échanges extérieurs par groupes de biens

CAF-FAB en milliards d'euros courants (1)

	2002	2003	2004	2005
Agriculture				
Exportations	10,4	10,5	10,3	10,4
Importations	8,6	8,7	8,6	8,8
<i>Solde Caf-Fab</i>	1,8	1,8	1,7	1,6
Industries agro-alimentaires				
Exportations	29,7	29,5	29,7	30,6
Importations	22,8	22,8	23,3	24,3
<i>Solde Caf-Fab</i>	6,9	6,7	6,4	6,3
Biens de consommation				
Exportations	50,7	49,8	51,9	55,1
Importations	56,6	56,5	59,7	63,6
<i>Solde Caf-Fab</i>	- 5,9	- 6,7	- 7,8	- 8,5
Automobile				
Exportations	48,3	49,4	53,4	52,2
Importations	37,2	37,8	41,1	43,7
<i>Solde Caf-Fab</i>	11,1	11,6	12,3	8,5
Biens d'équipement				
Exportations	83,0	76,7	81,1	84,1
Importations	72,1	69,0	73,9	80,1
<i>Solde Caf-Fab</i>	10,9	7,7	7,2	4,0
Biens intermédiaires				
Exportations	99,4	96,8	102,9	107,5
Importations	101,7	100,1	108,3	115,9
<i>Solde Caf-Fab</i>	- 2,3	- 3,3	- 5,4	- 8,4
Énergie				
Exportations	10,9	11,1	12,2	17,4
Importations	31,5	33,1	40,0	54,8
<i>Solde Caf-Fab</i>	- 20,6	- 22,0	- 27,8	- 37,4
Ensemble				
Exportations	332,3	323,9	341,5	357,3
Importations CAF	330,5	328,1	354,9	391,2
Importations FAB	323,9	321,5	347,7	381,5
<i>Solde CAF-FAB</i>	1,8	- 4,2	- 13,4	- 33,9
<i>Solde FAB-FAB</i>	8,4	2,4	- 6,1	- 24,2
Taux de couverture (*)	100,6	98,7	96,2	91,3

Source : Insee, comptes nationaux.

(*) Rapport des exportations aux importations CAF, en %.

Le compte financier de la balance des paiements

En 2005, le compte financier de la balance des paiements a enregistré des sorties nettes de capitaux à hauteur de 15,3 milliards d'euros, contre des sorties de 2 milliards en 2004.

Le solde débiteur des investissements directs a doublé, à - 41,9 milliards, les investissements directs français à l'étranger (93 milliards) comme les investissements directs étrangers en France (51,1 milliards) ayant eux-mêmes été multipliés par deux. Plusieurs opérations majeures de fusions et acquisitions ont contribué à l'essor des investissements français à l'étranger. Une proportion élevée de ces opérations étant financée par des prêts intragroupes à des filiales situées à l'étranger, l'accroissement des investissements français à l'étranger s'explique à 90% par les autres opérations (prêts et mouvements de trésorerie entre affiliés). La hausse des investissements directs étrangers en France est due à plus de 40% à des opérations en capital social, qui recouvrent notamment les achats d'entreprises ou les prises de participation, dont le montant a presque quadruplé en 2005, retrouvant le niveau de 2003.

Si les investissements directs français à l'étranger ont surtout concerné la zone euro (55 %), leur progression s'explique pour moitié par les opérations réalisées hors de la zone euro.

Les investissements de portefeuille se sont soldés par des sorties nettes de 9,3 milliards, en fort retrait par rapport aux sorties de 45,6 milliards enregistrées l'an dernier, en raison du rebond de 37 % des achats de titres français par les non-résidents.

Les achats nets de titres français par les non-résidents ont en effet progressé de quasiment 50 milliards, à 182,1 milliards. Cette progression, qui concerne tous les types d'instruments, est due pour 57 % aux flux sur actions et assimilées, pour 34 % aux flux sur obligations et pour 9 % aux flux sur instruments du marché monétaire. Les bénéfices attendus et réalisés par les entreprises françaises, mais également les achats liés au financement partiel par échanges de titres des acquisitions réalisées par les groupes français à l'étranger expliquent que les investissements des non-résidents en actions françaises en 2005 sont les plus importants depuis 2000. Les obligations restent néanmoins les titres les plus prisés par les non-résidents (61 % de leurs achats nets totaux). Les achats de

valeurs du Trésor, qui se sont élevés à 58,2 milliards, ne représentent plus que 32 % des entrées nettes de capitaux sur titres français, contre 46 % en 2004. En revanche, les non-résidents se sont de nouveau portés acquéreurs nets de titres de dette (obligations et instruments du marché monétaire) émis par les autres secteurs pour 18,4 milliards alors qu'ils en avaient vendu pour 17,1 milliards en 2004.

Les achats nets de titres étrangers par les résidents, en hausse de 7%, ont atteint un niveau historique (191,4 milliards), dans un contexte d'activité transfrontière très intense. Si les achats d'actions étrangères ont exclusivement été le fait des autres secteurs², l'accroissement des flux sur obligations est en revanche dû à l'augmentation des achats des IFM¹ sur ce type de titres. Par ailleurs, les résidents ont accru de 43 % leurs achats de titres émis dans la zone euro (essentiellement des obligations) tandis qu'ils diminuaient d'environ un quart leurs acquisitions à l'extérieur de la zone euro. Ainsi en 2005, la part des titres de la zone euro dans le total des achats nets des résidents s'est élevée à 62 % (contre 47 % en 2004).

Les « autres investissements » (principalement composés des dépôts et crédits) se sont traduits par des entrées nettes de 20,7 milliards. Ces entrées sont le fait des autres secteurs ; en revanche, les IFM ont augmenté de 2,3 milliards leurs créances nettes à l'égard des non-résidents en 2005 sous l'effet d'une très forte progression des flux d'avoirs des IFM françaises³, tandis qu'en 2003 et 2004, les IFM avaient contracté des engagements nets vis-à-vis de l'extérieur.

1. IFM : Institutions Financières et Monétaires.

2. En balance des paiements, on distingue 4 secteurs pour les ventilations sectorielles : les autorités monétaires, les administrations publiques, les IFM et les autres secteurs. Les autres secteurs regroupent donc essentiellement les entreprises non financières, mais également les assurances, les entreprises d'investissement, les ménages...

3. Les IFM résidant en France ont des créances nettes à l'égard de l'extérieur lorsque leurs flux d'avoirs sont supérieurs à leurs flux d'engagements (prêts et dépôts des non-résidents au profit des IFM résidant en France).

Tableau
Compte financier de la balance des paiements (1)

En milliards d'euros

	2003	2004	2005
Compte financier	9,7	- 2,0	- 15,3
Investissements directs (2)	- 9,4	- 20,7	- 41,9
- français à l'étranger	- 47,1	- 45,9	- 93,0
Capital social	- 11,8	- 25,9	- 29,2
Bénéfices réinvestis	- 1,7	- 10,5	- 13,0
Autres opérations	- 33,6	- 9,5	- 50,8
- étrangers en France	37,7	25,3	51,1
Capital social	15,1	4,2	15,3
Bénéfices réinvestis	- 1,9	4,8	4,9
Autres opérations	24,5	16,2	30,9
Investissements de portefeuille (3)	5,8	- 45,6	- 9,3
- des résidents, sur titres émis par les non-résidents	- 170,6	- 179,0	- 191,4
Actions	- 42,3	- 49,1	- 42,9
Obligations et assimilés	- 101,3	- 118,4	- 137,0
Instruments du marché monétaire	- 27,0	- 11,5	- 11,5
- des non-résidents, sur titres émis par les résidents	176,4	133,3	182,1
Actions	18,1	25,0	52,6
Obligations et assimilés	144,2	94,1	110,9
Instruments du marché monétaire	14,1	14,2	18,6
Produits financiers dérivés	- 6,1	5,0	8,2
Autres investissements (dépôts-crédits)	21,6	62,4	20,7
dont : Institutions financières monétaires	31,1	38,8	- 2,3
Avoirs de réserve	- 2,2	- 3,5	7,1

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

(1) Établi conformément aux règles du cinquième manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international.

Un signe + traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements.

Un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

(2) Selon la définition internationale, appliquée par la France, les investissements directs comprennent les prises de participation au moins égales à 10 % du capital des entreprises, les prêts, emprunts et dépôts envers les entreprises ainsi affiliées et les bénéfices réinvestis.

(3) Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur valeurs mobilières stricto sensu (actions et obligations) et sur titres de créances négociables (bons à moyen terme, bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie).

Après une bonne année 2004, la demande adressée aux entreprises non financières françaises est restée dynamique en 2005 - notamment la consommation des ménages en services marchands et en produits manufacturés.

La croissance de l'activité des entreprises non financières s'est néanmoins légèrement infléchie en 2005 : leur production a augmenté en valeur de 3,2 %, contre 4,0 % l'année précédente. Globalement les services et la construction ont été plus dynamiques que l'agriculture et l'industrie, où la situation est contrastée selon les branches (recul de la production dans l'agriculture et l'automobile, au contraire vigueur dans l'industrie des biens d'équipement, en particulier dans l'aéronautique).

Les prix des matières premières ont poursuivi leur progression entamée en 2004, contribuant au maintien d'une hausse soutenue des consommations intermédiaires (+ 4,0 %), avec au final un ralentissement de la croissance de la valeur ajoutée (+ 2,4 % en valeur en 2005, après + 3,7 %).

En 2005, les entreprises non financières ont créé plus d'emplois que l'année précédente (+ 0,4 % contre + 0,1 %), mais une modération salariale plus forte a permis aux sociétés de ramener l'augmentation de la masse salariale à 3,0 % (après + 3,5 %). En revanche, les impôts sur la production versés, nets des subventions d'exploitation reçues par les entreprises non financières, ont conservé une allure soutenue du fait de la contribution solidarité pour l'autonomie et de la contribution sociale solidarité sur les sociétés. Au total, le fléchissement de l'activité a pesé sur l'Excédent Brut d'Exploitation des sociétés non financières (+ 0,4 %, après + 3,4 %). De ce fait, la réduction de leur taux de marge s'est poursuivie (30,2 %, après 30,9 %). La valeur ajoutée et le revenu mixte des entrepreneurs individuels ont crû respectivement de 0,4 et 0,3 % en valeur.

Le repli de l'épargne brute des sociétés non financières s'est poursuivi (- 4,6 %), cependant il est moins accentué qu'en 2004 (- 5,7 %) en raison d'évolutions contrastées des dividendes et des intérêts.

Les dividendes versés *hors avoir fiscal* continuent de progresser vivement (+ 9,7 %). En re-

vanche, les intérêts versés nets de ceux reçus par les sociétés non financières ont reculé de 10 %. Les intérêts versés ont augmenté modérément (+ 1,9 %) grâce à la faiblesse des taux d'intérêts. La consommation intermédiaire de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) a également progressé moins vite que la valeur ajoutée, si bien que les frais financiers (intérêts et SIFIM) ne représentent plus que 9 % de la valeur ajoutée des entreprises contre 11 % en 2002.

La forte croissance apparente des impôts courants sur les revenus des sociétés non financières (+ 16,1 %) s'explique par la disparition du mécanisme de l'avoir fiscal qui était retranché des impôts courants sur les revenus acquittés par les entreprises et ajouté aux revenus distribués. Hors effet du traitement de l'avoir fiscal, les impôts courants sur les revenus des sociétés ont crû de 2,9 % en 2005.

Malgré la dégradation de leur épargne brute, les sociétés françaises ont continué à investir. En effet leur investissement, qui s'était redressé en 2004 après deux années en demi-teinte, est resté dynamique en 2005 (+ 5,1 % en valeur).

Suite au mouvement de stockage observé dans la filière agricole en 2004, on assiste en 2005 au mouvement inverse de déstockage. Paradoxalement, les flux de stocks en valeur des sociétés non financières augmentent (+ 6,5 milliards, après + 3,3 milliards) à cause de la forte réévaluation des prix des matières premières. Etant donné le recul de leur épargne brute et la croissance de leurs investissements comme de leurs stocks en valeur, les sociétés non financières ont vu leur besoin de financement augmenter de près de 23,7 milliards, et leur taux d'autofinancement a chuté de 77,2 % à 70,1 % entre 2004 et 2005.

Tableau 1
Principaux éléments du compte des entreprises non financières

	En milliards d'euros	Évolution en %			
		2005	2003	2004	2005
Entreprises non financières⁽¹⁾					
Production	2 329,9	1,4	4,0	3,2	
Consommation intermédiaire	1 339,3	0,6	4,2	4,0	
Valeur ajoutée	990,7	2,5	3,7	2,2	
Rémunération des salariés	587,1	2,7	3,6	2,9	
Impôts sur la production	49,5	1,7	7,3	8,0	
Subventions	- 12,5	12,0	- 3,4	6,6	
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte	366,5	2,6	3,1	0,4	
Consommations intermédiaires en SIFIM	12,3	3,6	- 0,5	- 7,2	
Sociétés non financières					
Production	2 126,7	1,6	4,1	3,6	
Consommation intermédiaire	1 268,5	0,6	4,3	4,4	
Valeur ajoutée	858,2	3,0	3,7	2,4	
Rémunération des salariés	562,5	2,8	3,5	3,0	
Impôts sur la production	47,5	1,7	7,1	8,3	
Subventions	- 11,5	10,6	0,5	5,7	
Excédent brut d'exploitation	259,7	3,9	3,4	0,4	
Revenus de la propriété versés	224,3	5,6	4,8	1,7	
Revenus de la propriété reçus	136,8	6,2	0,5	1,1	
Impôts courants sur le revenu	33,3	- 11,2	11,4	16,1	
Épargne brute	114,9	8,0	- 5,7	- 4,6	
Formation brute de capital fixe	164,0	- 3,1	6,3	5,1	
Variation des stocks	6,5				
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 52,0				

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(1) Sociétés et entreprises individuelles.

Tableau 2
Principaux ratios des sociétés non financières

	2002	2003	2004	2005
Taux de valeur ajoutée	40,4	41,0	40,8	40,4
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés/VA	65,4	65,3	65,2	65,6
Taux de marge	30,7	31,0	30,9	30,2
Poids (en % de la valeur ajoutée)				
des intérêts versés	9,4	8,7	8,0	7,9
des SIFIM	1,6	1,4	1,3	1,1
des impôts courants sur le revenu	3,7	3,2	3,4	3,9
de l'épargne brute	15,1	15,8	14,4	13,4
Taux d'investissement	19,3	18,2	18,6	19,1
Taux d'autofinancement	78,2	87,0	77,2	70,1

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 2005, le taux de prélèvements obligatoires est en hausse de 0,9 point, à 44 % du PIB. Cette hausse est imputable d'une part à hauteur de 0,5 point à la croissance spontanée¹ des prélèvements obligatoires (+ 4,3 %), supérieure à celle du PIB (+ 3,1 %). Elle résulte d'autre part, à hauteur de 0,4 point, de mesures nouvelles renforçant la progression des impôts et cotisations sociales (+ 5,1 %).

La progression globale du taux de prélèvements obligatoires diverge selon les sous-secteurs des administrations publiques, en raison de transferts de fiscalité entre sous-secteurs et des mesures nouvelles propres à chacun d'eux.

Le taux de prélèvements obligatoires au profit de l'État s'effrite à 16,2 %. Tandis que les mesures nouvelles et les changements de périmètre réduisent le taux de prélèvements obligatoires de l'État à hauteur de 0,3 point de PIB, la croissance spontanée de ceux-ci compense cet effet. En effet, à législation inchangée, la croissance spontanée des impôts de l'État a été de 4,7 %, ce qui correspond à une forte élasticité à la croissance du PIB (1,5).

Ce dynamisme est principalement imputable à la TVA et à l'impôt sur le revenu. Ce dernier, dont la croissance spontanée atteint 9 % en moyenne en 2005, bénéficie non seulement de la progression de la masse salariale et des pensions en 2004 (respectivement + 3 % et + 5,4 %) mais aussi de la croissance de l'impôt sur les plus-values mobilières (+ 23 % de croissance spontanée). Dans ces conditions, malgré près de 1,9 milliard de mesures nouvelles négatives, la croissance de l'impôt sur le revenu atteint + 5,4 %. Le dynamisme de la consommation des ménages et de leur investissement en logement permet une croissance spontanée de la TVA de + 4,4 %, supérieure à la progression de son assiette économique (+ 3,7 %). L'État bénéficie enfin du dynamisme des impôts assis sur la valorisation des actifs mobiliers et immobiliers, tel l'impôt sur la fortune (+ 18,4 % de croissance effective).

Malgré le dynamisme du bénéfice fiscal en 2004 (+ 7,6 %), la croissance spontanée de l'impôt sur les sociétés se limite à 1,2 %. Pour autant, grâce à d'importantes mesures nouvelles positives (modification notamment du mode de calcul du 4ème acompte), la croissance effective

de l'impôt s'élève à + 3,9 %. La stabilisation de la consommation de produits pétroliers, conduit à une croissance spontanée de la TIPP modérée (- 0,6 %).

Le poids dans le PIB des prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmente de 0,3 point, tant en raison des hausses de taux votées en 2005 (à hauteur de 1,8 milliard), des transferts de TIPP et de taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) de l'État vers les collectivités et de la croissance spontanée des impôts locaux. La hausse des impôts locaux vient du dynamisme des assiettes des impôts directs (+ 3,1 %), conséquence de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales, de celui du marché de la construction et de la reprise des investissements des entreprises. Elle s'explique également par la vigueur des droits de mutation à titre onéreux (+ 15 % de croissance spontanée) liée à la valorisation des actifs immobiliers.

Le poids dans le PIB des prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale croît de 0,6 point en 2005. Un tiers de cette hausse tient à la croissance spontanée des prélèvements, en raison des bons résultats engrangés par la CSG assise sur le capital (+ 11 % de croissance spontanée). Les deux tiers restant résultent des mesures nouvelles dues à la hausse des prélèvements des administrations de sécurité sociale, liés notamment à la réforme de l'assurance-maladie (+ 3,1 milliards de hausses de CSG et de Contribution sociale de solidarité des sociétés), à la montée en charge de la mesure « journée de solidarité » (+ 1,1 milliard) et à la création du nouveau régime de retraite additionnelle des fonctionnaires (+ 1,4 milliard). En 2004, la France se situait parmi les pays où la part des prélèvements obligatoires dans la richesse nationale était la plus élevée. Elle se caractérisait notamment par un niveau de cotisations sociales représentant à cette date 37,1 % des prélèvements obligatoires.

1. L'évolution discrétionnaire des prélèvements obligatoires résulte des variations de la législation fiscale et sociale (modification de barème, d'assiette, création ou suppression d'un prélèvement). L'évolution spontanée est celle qui aurait lieu à législation constante. Elle dépend de la conjoncture économique.

Tableau 1
Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

En milliards d'euros

	2002	2003	2004	2005
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	252,9	255,5	284,7	292,5
<i>dont : État</i>	239,6	241,8	270,2	277,8
Administrations publiques locales	76,5	79,9	87,7	95,2
Administrations de Sécurité sociale	331,3	342,7	339,6	360,1
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	244,7	254,3	262,3	274,1
Institutions de l'Union européenne	7,1	5,1	3,8	4,5
Total prélèvements obligatoires	667,8	683,3	715,8	752,2
<i>En % du produit intérieur brut</i>				
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	16,3	16,0	17,2	17,1
<i>dont : État</i>	15,5	15,2	16,3	16,2
Administrations publiques locales	4,9	5,0	5,3	5,6
Administrations de Sécurité sociale	21,4	21,5	20,5	21,1
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	15,8	15,9	15,8	16,1
Institutions de l'Union européenne	0,5	0,3	0,2	0,3
Total prélèvements obligatoires	43,1	42,8	43,1	44,0

Source : Insee, Comptes nationaux.

(1) Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

(2) Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Tableau 2
Comparaison internationale (1994-2004)

En % du PIB

	1994			2004		
	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales
France	43,6	24,9	18,7	43,7	27,5	16,2
Allemagne	38,1	23,3	14,8	34,6	20,4	14,2
Royaume-Uni	33,9	27,7	6,2	36,1	29,4	6,7
Suède	47,3	34,5	12,8	50,7	36,2	14,5
États-Unis	27,5	20,6	6,9	25,4	18,7	6,7
Japon	27,1	17,6	9,5	25,3*	15,6*	9,7*

Source : OCDE. Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2004 (édition 2005). L'OCDE conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable dans lequel le taux de P.O. (prélèvements obligatoires) est supérieur à celui calculé en suivant le nouveau système.

* Chiffres 2003.

En 2005, le déficit public au sens du traité de Maastricht s'établit à 49,3 milliards d'euros, soit 2,9 points de PIB, en dessous des 3 points de PIB figurant dans le pacte de stabilité et de croissance.

L'amélioration du solde des administrations publiques, de 0,8 point de PIB entre 2004 et 2005, résulte principalement de celle du solde des administrations de sécurité sociale. Leur besoin de financement se limite à 3,8 milliards, après 15,9 milliards en 2004. La croissance des recettes des administrations de sécurité sociale est soutenue en 2005 (+ 7,5 % contre + 3,5 % en 2004). Elle bénéficie en particulier de la compensation financière pour le rattachement des régimes de retraite des industries électriques et gazières (IEG) au régime général et aux régimes complémentaires AGIRC-ARCCO (soulte de 8,4 milliards). La progression des impôts et cotisations sociales (+ 6,0 %) s'explique par les recettes supplémentaires liées à la réforme de l'assurance maladie en 2004 (+ 3,1 milliards) ainsi que par l'évolution favorable de la masse salariale. S'agissant des dépenses, les prestations versées restent dynamiques (+ 4,8 %) car la mise en place du nouveau régime de retraite des IEG provoque un rebond comptable des prestations vieillesse. En revanche, les dépenses de santé remboursées ralentissent du fait notamment de l'instauration d'une participation forfaitaire de 1 euro sur les actes médicaux. C'est également le cas des prestations chômage suite à la décreue du chômage au second semestre 2005.

Le besoin de financement de l'État s'est réduit de 1,0 milliard, à 51,8 milliards. L'impôt sur le revenu (+ 5,5 %) et l'impôt sur les sociétés (+ 3,9 %) bénéficient du rebond de conjoncture en 2004 ainsi que de mesures nouvelles, dont la modification du mode de calcul du 4^{ème} acompte de l'impôt sur les sociétés en décembre 2005. La TVA (+ 5,4 %) profite quant à elle de la bonne tenue de la consommation. S'agissant de la dépense, l'exécution budgétaire a respecté le niveau de dépense voté en loi de finance initiale (288,4 milliards). En comptabilité nationale, la dépense de l'État, dont le périmètre est plus large que celui du budget général augmente de

3,0 % en valeur. La croissance des transferts à destination des organismes divers d'administration centrale (ODAC), financés par les recettes de privatisation, la progression des versements à l'Union européenne et l'écart entre les droits constatés et les versements budgétaires au titre du FOREC contribuent à la progression de la dépense de l'État. Enfin, suite à la décision d'Eurostat du 9 mars 2006, les dépenses en matériels militaires doivent désormais être enregistrées à la date de livraison et non plus à celle de paiement. L'application de cette nouvelle règle améliore le solde de l'État de 1,9 milliard par rapport au traitement utilisé antérieurement. La capacité de financement des ODAC se dégrade de 2,6 milliards et atteint 7,4 milliards du fait notamment de la disparition d'une recette exceptionnelle (soulte Marcoule) versée en 2004 au profit du commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Les administrations publiques locales (APUL) présentent pour la deuxième année consécutive un déficit (- 1,8 milliard, après - 2,3 milliards). Bien qu'en ralentissement, les dépenses des collectivités locales restent dynamiques (+ 5,4 %). L'investissement des APUL continue de progresser vivement (+ 7,1 % après 8,5 % en 2004). Les évolutions de la masse salariale (+ 5,0 %) et des prestations et transferts (+ 5,1 %) sont soutenues. La croissance des recettes des collectivités locales (+ 5,7 %) bénéficie de recettes fiscales dynamiques (hausse des taux d'imposition et progression des bases d'imposition).

En 2005, le solde structurel¹ des administrations publiques s'améliore de 1,0 point de PIB. Hors l'impact sur le solde public des soultes Marcoule en 2004 et IEG en 2005, l'amélioration structurelle des comptes publics s'établit à 0,5 point de PIB en 2005.

1. Le solde des administrations publiques est affecté par la position de l'économie dans le cycle. On observe ainsi un déficit de recettes et un surplus de dépenses (notamment celles qui sont liées à l'indemnisation du chômage) lorsque le PIB est inférieur à son niveau potentiel et à l'inverse un surplus de recettes et une diminution des dépenses lorsqu'il lui est supérieur. L'indicateur usuel de solde structurel vise à corriger le solde public effectif de ces fluctuations liées au cycle. Calculs DGTPE.

La soulte des Industries Électriques et Gazières,

Jusqu'en 2005, les salariés des industries électriques et gazières bénéficiaient d'un régime spécial de retraite organisé par les employeurs. Désormais, celui-ci est adossé au régime général. À ce titre les administrations de sécurité sociale collectent depuis 2005 des cotisations pour les salariés des IEG et versent les prestations ordinaires de ces régimes. En contrepartie des charges supplémentaires transférées à la CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse), les IEG versent une contribution exceptionnelle, forfaitaire et libératoire

(soulte), de 7,6 milliards. En outre, elles versent un droit d'entrée de 0,8 milliard à l'AGIRC et à l'ARRCO. Bien que ces versements soient pour partie étalés dans le temps, le principe du « droit constaté » conduit à enregistrer un unique versement en 2005, à hauteur de 8,4 milliards d'euros.

Tableau 1
Chiffres clés des administrations publiques

	En milliards d'euros			
	2002	2003	2004	2005
Déficit public (en points de PIB)	- 3,2	- 4,2	- 3,7	- 2,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 49,1	- 66,8	- 61,0	- 50,0*
État	- 56,5	- 62,2	- 52,8	- 51,8
Organismes Divers d'Administration Centrale	9,1	4,8	10,0	7,4
Administrations Publiques Locales	2,0	0,5	- 2,3	- 1,8
Administrations de Sécurité Sociale	- 3,7	- 10,0	- 15,9	- 3,8
Variation du solde structurel	- 1,3	- 0,4	0,5	1,0
Dépenses publiques (en points de PIB)	52,6	53,4	53,2	53,8
Dépenses publiques (évolution en volume)	3,8	2,6	2,0	2,3
Prélèvements obligatoires (en points de PIB)	43,1	42,8	43,1	44,0

Source : Insee, Comptes nationaux - base 2000.

* 49,3 au sens de Maastricht (y compris recettes de swaps)

Tableau 2
Dépenses des administrations publiques

	En milliards d'euros	Taux de croissance en %			
		2005	2002	2003	2004
Dépenses de fonctionnement	324,0	5,2	3,4	3,5	2,9
dont : Rémunérations des salariés	227,4	4,7	3,4	2,4	3,0
Intérêts	46,7	0,4	- 1,1	0,0	3,3
Prestations et autres transferts	491,8	6,8	5,3	4,1	4,7
Prestations sociales	402,9	5,8	4,9	4,7	4,6
Subventions	24,3	11,5	- 0,2	- 3,6	- 2,3
Autres transferts courants	50,2	13,9	12,1	5,1	8,2
Transferts en capital	14,4	4,8	7,4	- 1,3	8,1
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	57,8	2,5	7,5	5,8	7,3
Formation brute de capital fixe	55,5	0,6	8,1	5,7	7,1
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	2,4	78,8	- 5,0	7,9	12,2
Total des dépenses	919,7	5,6	4,4	3,8	4,1

Source : Insee, Comptes nationaux - base 2000.

13 La dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht s'élève à 1138,4 milliards d'euros fin 2005 contre 1069,2 milliards un an plus tôt. Elle représente 66,6 % du PIB, contre 64,4 % fin 2004.

La contribution de l'État à la dette publique atteint 889,2 milliards. Elle est quasi exclusivement constituée de titres. Les obligations assimilables du Trésor (OAT), représentent les deux tiers de cette dette. L'échéance moyenne de la dette de l'État est de 6 ans et 315 jours.

La contribution des administrations publiques locales, qui s'élève à 118,7 milliards à la fin de l'année 2005, est constituée à 90 % de crédits à long terme auprès d'institutions financières.

Le classement de la CADES, chargée d'apurer les dettes de la sécurité sociale, parmi les organismes divers d'administration centrale (ODAC) explique le fort niveau d'endettement atteint par les ODAC (95,2 milliards à la fin 2005). La dette de la CADES, qui s'élève à 74 milliards à la fin 2005, a été creusée cette année par la reprise de 6,6 milliards de dette sociale en 2005. Depuis sa création, la CADES a repris 110,4 milliards et en a remboursé environ 30 milliards.

Les reprises de la dette de la sécurité sociale par la CADES n'ont pas d'impact sur la dette Maastricht de l'ensemble des administrations publiques mais expliquent le faible endettement des organismes de sécurité sociale au regard des déficits élevés du régime général. La dette des administrations de sécurité sociale atteint ainsi 35,4 milliards à la fin 2005.

En plus du financement du déficit 2005 (49,7 milliards), la dette a augmenté de 19,5 milliards, principalement pour les raisons suivantes :

- D'une part, la soulte relative au rattachement du régime de retraites des Industries Electriques et Gazières (IEG) (7,6 milliards), bien que réduisant le déficit, n'a pas permis d'alléger la dette. Les 3,1 milliards effectivement versés ont été placés sur les marchés financiers mais n'ont pas été affectés au rachat de la dette publique. Les 4,6 milliards restant seront versés selon un échéancier portant sur les 20 prochaines années.
- D'autre part, les actifs accumulés (environ 7 milliards) par les régimes complémentaires de sécurité sociale et l'établissement du ré-

gime additionnel de la fonction publique (ERAPF) ont été placés en produits financiers et ne contribuent donc pas au désendettement.

- Enfin, les bonnes rentrées fiscales de la fin de l'année ont été trop tardives pour permettre d'alléger le programme d'émissions de titres d'État. N'allégeant pas la dette, elles ont contribué à augmenter les actifs de l'État.

A l'inverse, la vente d'actions France Télécom et Gaz de France pour 3,6 milliards a permis d'alléger la dette.

En 2005, le ratio d'endettement français est proche de celui de l'Union européenne (63,4 %) et de celui de la zone euro (70,8 %). Les dettes de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, qui représentent 60,6 % de l'ensemble de la dette de l'UE, augmentent de plus de 2 points de PIB, contre 1 point pour celle de l'Union européenne.

Définition

La dette publique au sens de Maastricht est évaluée à partir des comptes nationaux financiers mais ne correspond pas directement au passif des administrations publiques :

- elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement (128,3 milliards) ;
- elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues (71,6 milliards) ;
- enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux. La valeur nominale est inférieure de 80,3 milliards à la valeur de marché.

Tableau 1
Dettes publiques (*)

	Au 31/12/2003		Au 31/12/2004		Au 31/12/2005	
	Milliards d'euros	% du PIB	Milliards d'euros	% du PIB	Milliards d'euros	% du PIB
État	798,0	50,0	840,4	50,7	889,2	52,2
Organismes divers d'administration centrale	55,3	3,5	90,5	5,5	95,2	5,6
Administrations publiques locales	109,8	6,9	113,3	6,8	118,7	7,0
Administrations de sécurité sociale	31,5	2,0	25,0	1,5	35,4	2,1
Total administrations publiques	994,5	62,4	1 069,2	64,4	1 138,4	66,6

Source : Insee, Comptes nationaux - base 2000.

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf, définition)

Tableau 2
Dettes publiques (*) au sein des pays de l'Union européenne

	En % de PIB			
	2002	2003	2004	2005
Union européenne (25)	60,5	62,0	62,4	63,4
Union européenne (15)	61,5	63,1	63,4	64,6
10 nouveaux pays membres	38,4	39,7	43,1	41,1
Zone euro	68,1	69,3	69,8	70,8
Belgique	103,2	98,5	94,7	93,3
Danemark	46,8	44,4	42,6	35,8
Allemagne	60,3	63,8	65,5	67,7
Grèce	110,7	107,8	108,5	107,5
Espagne	52,5	48,9	46,4	43,2
France	58,2	62,4	64,4	66,6
Irlande	32,1	31,1	29,4	27,6
Italie	105,5	104,2	103,8	106,4
Luxembourg	6,5	6,3	6,6	6,2
Pays-Bas	50,5	51,9	52,6	52,9
Autriche	66,0	64,4	63,6	62,9
Portugal	55,5	57,0	58,7	63,9
Finlande	41,3	44,3	44,3	41,1
Suède	52,0	51,8	50,5	50,3
Royaume-Uni	37,6	39,0	40,8	42,8

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 1^{er} avril 2006.

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf, définition).

Les intermédiaires financiers, également visés sous le vocable « institutions financières » (S12A), dans la nomenclature de la comptabilité nationale, regroupent la Banque Centrale (S121), les Autres Institutions Financières Monétaires (S122) et les Autres Intermédiaires Financiers (S123)¹. Les commentaires ci-après, qui s'appuient non pas sur les statistiques monétaires et bancaires mais sur les comptes nationaux en base 2000, portent sur l'activité réalisée en France par ces institutions.

La production de ce secteur est constituée à la fois de services facturés, donnant lieu à perception de commissions, et de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), représentatifs de la marge d'intérêt prélevée par les institutions financières sur leurs opérations de dépôts et de crédits au titre de la rémunération de leur service d'intermédiation². Après un repli en 2003 (- 2,8 %), suivi d'un net redressement en 2004 (+ 3,4 %), la production des institutions financières continue de progresser en 2005 (+ 2,5 %). Depuis 2003, son profil d'évolution est analogue à celui du produit net bancaire (PNB), indicateur traditionnel de mesure de l'activité des établissements de crédit. Toutefois, au cours des dernières années, la croissance du PNB l'a emporté sur celle de la production. Elle a été soutenue par une baisse des dotations aux provisions reflétant la diminution des créances douteuses et du coût du risque alors que cette évolution n'a eu aucune incidence sur la production, les dotations aux provisions n'étant pas prises en compte dans cette dernière.

Les marges sur services facturés continuent de progresser (+ 4,9 %, après + 5,8 % en 2004). En revanche, les SIFIM fléchissent de 1,8 %, après avoir déjà stagné en 2004 et fortement baissé en 2003 (- 6,6 %). Ce fléchissement est principalement imputable à la faiblesse du niveau des taux d'intérêt, qui pour la troisième année consécutive a nettement pesé sur les marges. Cet impact négatif n'a pas été entièrement compensé par l'augmentation du volume des encours de crédits et de dépôts. La croissance des crédits s'est ainsi sensiblement renforcée au cours des deux dernières années. En particulier, dans un contexte marqué par une forte demande de logements des ménages et une hausse persistante et vigoureuse des prix de l'immobilier, l'encours des crédits à l'habitat croît de 11 % en 2005,

après + 10 % en 2004 (en cinq ans la croissance de ces encours a dépassé 50 %). Dans le même temps, les crédits aux entreprises augmentent de + 2,6 %, après + 1,2 % en 2004 (+ 18 % en 5 ans). S'agissant des dépôts, la croissance des encours résulte principalement de celle du refinancement à l'étranger et des comptes courants d'établissements financiers étrangers (comptes de correspondants) alors que les dépôts à vue et les comptes sur livret faiblement rémunérés augmentent dans de moindres proportions, deux évolutions divergentes contribuant également à la contraction des SIFIM.

Pour la deuxième année consécutive, les consommations intermédiaires progressent à un rythme très supérieur à celui de la production (+ 5,4 %, après + 6,1 % en 2004). En conséquence, la valeur ajoutée s'inscrit en léger repli (- 0,4 %, après + 0,9 % en 2004). Parallèlement, les charges d'exploitation continuent d'augmenter sous l'effet d'une nouvelle progression de la masse salariale, en dépit d'un ralentissement de la croissance des effectifs et du nombre de guichets bancaires. L'excédent brut d'exploitation fléchit ainsi nettement pour la troisième année consécutive (- 10,8 %), soit un repli de 27 % par rapport à son niveau de 2002.

En 2005, les dividendes reçus et les impôts payés sont en baisse du fait de la disparition de l'avoir fiscal. Rappelons en effet qu'en comptabilité nationale l'avoir fiscal était réintégré dans ces deux postes, cette correction comptable, identique en emplois et ressources, n'ayant aucune incidence sur le revenu disponible. Ce dernier baisse cependant sensiblement (- 17,9 %) sous l'effet conjugué du repli de l'excédent brut d'exploitation et d'une augmentation des intérêts effectifs versés plus rapide que celle des intérêts effectifs reçus.

Les dépenses de formation brute de capital fixe du secteur demeurant pratiquement inchangées, la baisse du revenu disponible des institutions financières s'accompagne d'une sensible diminution de leur capacité de financement (- 26,9 %).

1. Pour plus de détails sur cette nomenclature, le lecteur peut utilement consulter le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr/fr/stat/main.htm).

2. Les SIFIM se distinguent des services qui font l'objet d'une facturation spécifique (location de coffres, caution, etc.). Depuis le passage à la base 2000 des comptes nationaux les SIFIM sont affectés à la consommation de chacun des secteurs institutionnels contreparties.

Tableau
Intermédiaires financiers (S12A)

		2002	2003	2004	2005	Évolution 2005 en %
<i>En milliards d'euros</i>						
Production y c, pour emploi final propre	a	87,9	85,4	88,3	90,5	2,5
<i>dont : SIFIM</i>	a1	34,7	32,4	32,5	31,9	- 1,8
<i>Production facturée</i>	a2	51,9	51,8	54,8	57,5	4,9
Consommations intermédiaires	b	41,8	40,8	43,3	45,7	5,4
Valeur ajoutée brute	c=a-b	46,1	44,6	45,0	44,8	- 0,4
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	25,9	27,0	27,8	28,8	3,5
Impôts liés à la production-subventions d'exploitation	d2	3,3	3,1	3,3	3,7	10,5
Excédent brut d'exploitation	e=c-d1-d2	16,9	14,5	13,8	12,3	- 10,8
Intérêts reçus	f	163,9	148,4	140,3	152,0	8,4
Dividendes	g	20,2	21,7	24,2	22,2	- 8,3
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	h	0,0	1,2	0,9	0,9	5,0
Intérêts versés	i	164,6	142,2	134,3	149,4	11,3
Dividendes	j	21,5	22,4	23,5	21,1	- 10,2
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	k	- 0,4	- 0,1	- 0,3	- 0,3	4,9
Solde des revenus primaires	m=e+f+g+h-i-j-k-l	15,3	21,3	21,6	17,2	- 20,5
Impôts courants	n	5,9	3,2	5,4	3,7	- 30,8
Solde des autres transferts	o	- 0,4	- 0,9	- 0,6	- 0,6	3,7
Revenu disponible brut = Épargne brute	p=m-n+o	9,0	17,3	15,7	12,9	- 17,9
Formation brute de capital fixe	q	8,0	9,1	6,1	6,0	- 1,9
Solde des transferts en capital	r	1,0	0,6	0,9	0,8	- 16,5
Capacité de financement	s=p-q+r	1,9	8,8	10,5	7,7	- 26,9
<i>Ratios en %</i>						
Taux de valeur ajoutée	c/a	52,4	52,2	50,9	49,5	
Part des SIFM dans la valeur ajoutée	a1/c	75,4	72,7	72,2	71,2	
Part des services facturés dans la valeur ajoutée	a2/c	112,7	116,2	121,9	128,4	
Taux de marge	e/c	36,7	32,6	30,7	27,5	
Taux d'investissement	q/c	17,5	20,3	13,5	13,3	
Taux d'autofinancement	p/q	112,6	191,0	257,5	215,7	
Part des SIFIM dans la production	a1/a*100	39,5	38,0	36,8	35,2	
Part des services facturés dans la production	a2/a*100	59,1	60,7	62,1	63,5	

Source : Insee, comptes nationaux.

En 2005, le volume des émissions nettes d'obligations et d'euro medium term notes (EMTN) des résidents a atteint 107 milliards d'euros contre 74 milliards en 2004 ; cet accroissement recouvre une progression du volume des émissions nouvelles et une diminution des montants mis en remboursement.

Pas plus qu'en 2004, les sociétés non financières ne semblent avoir mis à profit le faible niveau des taux d'intérêt (3,4 % pour l'OAT à dix ans en moyenne annuelle après 4,1 % en 2004) pour recourir à l'endettement sous forme de titres à long terme : leurs émissions nouvelles sont restées stables (33 milliards) tandis que leurs remboursements nets revenaient à 2 milliards (7 milliards en 2004).

Les institutions financières ont été les principaux acteurs du marché primaire avec 109 milliards d'émissions nouvelles, réalisées à 90 % sur les marchés internationaux. Leurs émissions nettes ont atteint au total 46 milliards (après 29 milliards en 2004).

Le secteur des administrations publiques, principal émetteur de la place de Paris, a réalisé en 2005 90 % des émissions brutes et l'intégralité des émissions nettes (62 milliards) effectuées sur le marché obligataire français, les autres secteurs ayant procédé à des remboursements nets. L'État a émis pratiquement le même montant d'Obligations Assimilables du Trésor qu'en 2004, à savoir 76 milliards d'émissions brutes (77 % des montants émis à Paris) et 40 milliards d'émissions nettes. Les émissions d'obligations indexées sur l'inflation (18 milliards) ont représenté 23 % du total des émissions brutes de l'État, contre 30 % en 2004. Concernant la répartition des échéances, 37 milliards (48 %) ont été empruntés sur des lignes à 10 ans et 7 milliards sur des échéances proches de 30 ans. L'État a pour la première fois lancé en février un emprunt de 6 milliards à 50 ans, échéance qui a été par la suite abondée de 3 milliards supplémentaires. En fin d'année, l'encours nominal de la dette obligataire de l'État a atteint 587 milliards (65 % de l'encours émis à Paris contre 61 % en 2004). Pour leur part, les autres administrations publiques, et, parmi elles, la CADES, qui a repris une nouvelle tranche de dette des organismes de sécurité sociale, ont procédé à 22 milliards d'émissions nettes.

Dans un contexte de relative sous-valorisation des sociétés françaises, le niveau record des profits des sociétés cotées en 2005 (85 milliards pour celles du CAC40, après 66 milliards), l'abondance des liquidités et la reprise des opérations de fusions et acquisitions ont entraîné une hausse soutenue des indices boursiers d'Euronext Paris (+23 % entre décembre 2004 et décembre 2005 pour le CAC40, +25% pour le SBF250), plus prononcée pour les capitalisations petites et moyennes (Mid&Small 190 : +39%). Les plus fortes progressions de cours ont été observées dans les secteurs industriel, énergétique et financier. Cette orientation très favorable des marchés d'actions a également bénéficié à la plupart des bourses mondiales à l'exception de celles des États-Unis où les indices phares n'ont connu qu'une évolution faiblement positive (+ 6,3 % pour le Dow Jones et seulement + 1,5 % pour le Nasdaq 100).

Les émissions d'actions (79 milliards) se sont maintenues au niveau de 2004. Les émissions brutes d'actions cotées se sont sensiblement redressées (23 milliards après 12) en profitant de valorisations plus attractives mais aussi des importantes levées de fonds réalisées lors de la mise sur le marché de GDF (2 milliards) puis d'EDF (6 milliards). En termes nets, déduction faite des annulations d'actions mais y compris les conversions et remboursements d'obligations en actions, les émissions ont atteint 10 milliards, soit une légère augmentation par rapport à 2004 (9 milliards). Vingt sociétés (16 en 2004), totalisant 14 milliards de capitalisation (dont 10 milliards pour la part «flottante» du capital de GDF et d'EDF), ont rejoint la «liste unique» d'Euronext Paris ; 36 sociétés (46 en 2004) ont été radiées, représentant 20 milliards de capitalisation.

Malgré une augmentation de leur actif net de 10% (+ 8 % en 2004), la part des OPCVM monétaires dans l'ensemble des OPCVM est tombée à 34 % (35 % en 2004). Parmi les OPCVM généraux (dont l'encours augmente de 16 %, après + 13 % en 2004), ce sont les encours d'OPCVM actions et diversifiés qui ont affiché les progressions les plus vives (respectivement + 38 % et + 18 %) sous l'effet conjugué de l'appréciation du cours des actions sous-jacentes et de souscriptions nettes largement positives. L'encours des fonds à formule atteint 61 milliards (+ 9 %).

Tableau
Éléments sur les marchés financiers (en milliards d'euros)

	2002	2003	2004	2005
Émissions brutes de valeurs mobilières par les résidents	265	320	301	323
Actions - émissions contre apport en espèces (1)(2)	86	88	79	79
Obligations (y c, emprunts d'État, titres participatifs et emtn) (2)	180	232	222	245
<i>Place de Paris</i>	86	122	112	99
<i>Hors place de Paris</i>	94	110	110	146
Capitalisation en fin d'année (1)	1 745	1 883	1 961	2 234
Actions (premier marché)	884	1 024	1 093	1 375
Actions (second marché)	37	43	48	-
Actions (nouveau marché)	7	8	6	-
Obligations (marché officiel)	817	808	814	859
Nombre de sociétés françaises cotées au 31,12 (1)	737	694	663	640
Premier marché	275	260	246	-
Second marché	319	306	298	-
Nouveau marché	143	128	119	-
Placements collectifs				
OPCVM monétaires				
<i>Actif net au 31,12 (3)</i>	304	328	354	388
<i>Souscriptions nettes (3)</i>	45	24	25	32
Autres OPCVM (y c, FCPE)				
<i>Actif net au 31,12 (3)</i>	556	647	724	847
<i>Souscriptions nettes (3)</i>	37	44	43	70
Nombre de SICAV au 31,12 (4)	1 177	1 108	965	862
Nombre de fonds communs de placement au 31,12 (4)	7 011	7 271	7 493	7 506
Nombre de fonds communs de placement en entreprise au 31,12 (4)	3 600	3 352	3 197	2 724

(1) Source : Euronext Paris.

(2) Source : Banque de France.

(3) Source : Autorité des Marchés Financiers.

(4) Source : Banque de France/Insee Tableaux d'Opérations Financières.

Réalisation du tableau : Banque de France.

Définitions

1. Euro medium term note : valeur mobilière matérialisant un titre de créance émis sur le marché international.

2. Les marchés d'actions : le 21 février 2005 Euronext a modifié l'organisation des marchés d'actions de la place de Paris. La « liste unique » a remplacé les trois compartiments de marché qui existaient jusqu'alors (premier, second et nouveau marché). Les conditions d'accès ont été uniformisées : il faut dorénavant proposer au public au moins 25 % des titres composant le capital des sociétés ou bien un minimum de 5 % du capital représentant au moins 5 millions d'euros. Une société cotée sur la « liste unique » doit présenter des comptes annuels et semestriels audités, aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standard – IFRS ») et publier son chiffre d'affaires trimestriel au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires – BALO » ; une société sollicitant son introduction doit présenter 3 années de comptes certifiés et ses derniers comptes semestriels certifiés si la clôture du bilan remonte à plus de neuf mois. Au sein de la liste unique, les valeurs sont réparties selon

l'importance de leur capitalisation ; à la fin 2005 la composition des compartiments A, B et C est la suivante : A (capitalisation supérieure à 1 milliard : 107 sociétés pour 1 271 milliards de capitalisation), B (entre 150 millions et 1 milliard : 162 sociétés et 82 milliards de capitalisation), C (inférieures à 150 millions : 371 sociétés et 22 milliards de capitalisation).

Parallèlement à la « liste unique », marché réglementé, Euronext anime deux autres marchés non réglementés, aux conditions de fonctionnement plus souples : « Alternext », créé le 17 mai 2005 et destiné aux PME mettant sur le marché au moins 2,5 millions d'euros de titres lorsqu'elles font un appel public à l'épargne et le « marché libre » destiné aux petites entreprises, « Alternext » (20 sociétés) capitalisait 822 millions à la fin 2005 et le « marché libre » (250 sociétés) 8,7 milliards.

3. Capitalisation boursière : valeur, au prix du marché, de l'ensemble des actions cotées d'une entreprise ou d'un ensemble d'entreprises.

En 2005, le coût d'opportunité de la détention d'encaisses monétaires est resté faible en raison du bas niveau des taux d'intérêt. Dans ce contexte, la progression annuelle des placements monétaires dans la zone euro, correspondant à l'agrégat large M3, a conservé un rythme soutenu et s'est même légèrement accentuée par rapport à l'année précédente : + 7,3 %, après + 6,6 % en 2004.

Le taux de croissance annuel des crédits des Institutions financières monétaires (IFM) au secteur privé s'est nettement renforcé (+ 9,2 %, après + 7,2 % en 2004). Cette accélération a principalement concerné les concours consentis aux sociétés non financières et, dans une moindre mesure, les crédits aux ménages.

La progression de l'encours des billets et pièces en circulation a ralenti tout en demeurant soutenue (+ 13,7 %, après + 17,0 % en 2004 et + 24,9 % en 2003). En revanche, la croissance annuelle des dépôts à vue s'est sensiblement renforcée (+ 10,9 %, après + 7,6 % en 2004), de sorte que la progression de l'agrégat M1 s'est accentuée (+ 11,3 %, après + 9,0 %).

La croissance annuelle des dépôts inclus dans M2 - M1 s'est quelque peu redressée (+ 5,4 %, après + 4,4 % en 2004), la décélération des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à trois mois (+ 4,3 %, après + 7,4 % en 2004) ayant été compensée par le rebond des dépôts à terme d'une durée inférieure à deux ans (+ 6,6 %, après - 0,1 % en 2004). Au total, la croissance de l'agrégat M2 s'est nettement renforcée, passant à + 8,5 % en 2005, après + 6,7 % en 2004.

La faiblesse des taux d'intérêt à court terme a réduit l'attrait des titres d'OPCVM monétaires dont l'encours a fléchi (- 1,0 %, après + 3,6 % un an plus tôt). Cette contraction a néanmoins été partiellement compensée par une nette accélération de la croissance des titres de créance à moins de deux ans (+ 20,3 %, après + 12,3 %), de sorte que le rythme de croissance de l'ensemble des instruments inclus dans M3 - M2 s'est établi à + 0,8 % au lieu de + 6,2 % en 2004.

En France, la croissance des dépôts à vue a presque doublé en 2005 (+ 10,6 %, après + 5,8 % en 2004), se rapprochant ainsi de la moyenne de la zone euro. La progression des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à 3 mois qui, en France, rassemblent les différentes catégories de comptes sur livret, s'est atténuée (+ 3,7 %, après + 7,3 % en 2004). En revanche, les dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans ont connu un redressement très prononcé (+ 15,4 %, après - 7,6 %).

Tout comme dans l'ensemble de la zone euro, le rythme de progression des placements en titres d'OPCVM monétaires a fléchi, tout en restant positif (+ 5,8 %, après + 8,4 %).

À l'actif du bilan des IFM françaises, le taux de croissance annuel des crédits accordés au secteur privé s'est inscrit en légère hausse (+ 8,6 %, après + 8,4 % en 2004) mais a été inférieur à celui de la zone euro. En revanche, la progression des crédits à l'habitat est restée nettement plus forte en France (+ 14,6 %, après + 12,2 %) que dans l'ensemble de la zone euro (+ 11,5 %, après + 10,0 %).

Tableau
Évolution monétaire dans la zone euro et en France

Encours fin de période en milliards d'euros et taux en %

	Zone euro (a)				France			
	Encours bruts	Taux de croissance (b)			Encours bruts	Taux de croissance (b)		
		2005	2003	2004		2005	2005	2003
Agrégats monétaires (en données cvs) ou principaux actifs monétaires (c)								
Billets et pièces en circulation	514,8	24,9	17,0	13,7				
+ Dépôts à vue	2 902,5	8,6	7,6	10,9	446,8	6,6	5,8	10,6
= M1	3 417,4	10,6	9,0	11,3				
+ autres dépôts monétaires	2 649,9	4,6	4,4	5,4	444,5	5,7	5,4	5,0
dont : Dépôts à préavis ≤ 3mois	1 540,8	10,4	7,4	4,3	391,4	10,0	7,3	3,7
dont : Dépôts à terme ≤ 2 ans	1 109,1	-2,8	-0,1	6,6	53,1	-16,9	-7,6	15,4
= M2	6 067,2	7,6	6,7	8,5				
+ Instruments négociables	990,1	3,8	6,2	0,8	395,6	2,5	12,1	6,6
dont : Titres d'OPCVM monétaires	626,6	11,0	3,6	-1,0	291,6	8,3	8,4	5,8
dont : Titres de créances ≤ 2 ans	131,1	-14,9	12,3	20,3	67,4	-25,7	13,6	31,3
= M3	7 057,3	7,1	6,6	7,3				
Contribution française à M3					1 290,4	3,8	7,6	7,9
Crédits au secteur privé (en données brutes)	8 292,4	5,5	7,2	9,2	1 384,4	5,1	8,4	8,6
dont : Crédits aux SNF	3 406,3	3,5	5,4	8,1	576,6	-1,1	6,0	6,8
dont : Crédits à la consommation des ménages	553,8	2,8	6,0	7,8	137,2	5,0	4,4	5,5
dont : Crédits à l'habitat des ménages	2 917,8	8,1	10,0	11,5	502,4	10,1	12,2	14,6

(a) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français, sauf indication contraire.

(b) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro.

(c) Données corrigées de l'impact des reclassements, des effets de valorisation et de change.

Fin 2005, le patrimoine national dépasse 10700 milliards d'euros, soit 6,3 années de produit intérieur brut. Il est composé pour 10581 milliards d'actifs non financiers et pour 180 milliards de créances sur le reste du monde. L'ensemble des terrains (*encadré*) représente 43 % du patrimoine national, les logements 28 %, les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics 15 %. Les machines et équipements, stocks et actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc) complètent pour l'essentiel le patrimoine national.

Avec une progression de 14 % entre 2004 et 2005, la valeur du patrimoine national a été multipliée par près de 2,3 depuis 1995. Alors qu'entre 1995 et 1998, les variations du patrimoine national et du PIB en valeur étaient proches, depuis 1998 la valeur du patrimoine a doublé tandis que le PIB a augmenté de 29 %. Ce doublement s'explique à 80 % par l'augmentation de valeur des terrains bâtis et des logements, elle-même principalement due à leur variation des prix qui atteint 12 % par an en moyenne sur la période. Aussi, la structure du patrimoine national s'est déformée ces dernières années au profit des logements et des terrains bâtis qui représentent 67 % du patrimoine national fin 2005 contre 53 % fin 1998.

Fin 2005, les ménages détiennent 75 % du patrimoine national. Leur patrimoine se compose à 73 % d'actifs non financiers, essentiellement des logements et des terrains bâtis. Leur patrimoine financier net (27 % du patrimoine des ménages) comprend plus de 3100 milliards d'actifs financiers. Ils sont notamment détenus sous forme d'actions et de titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) pour 855 milliards et de provisions techniques d'assurances (1088 milliards) investies pour partie en portefeuilles d'actions. Ils possèdent également de l'épargne sous forme de numéraire et de dépôts (980 milliards). Les comptes sur livrets en représentent 381 milliards, les plans d'épargne logement 225 milliards et les dépôts transférables 252 milliards. Les ménages ont également un passif de 943 milliards, essentiellement sous forme de crédits à long terme (701 milliards) utilisés notamment pour le financement de logements.

Le patrimoine financier des ménages a augmenté de 87 % entre 1995 et 2005 mais de manière irrégulière : en effet les variations des cours de

bourses influent fortement sur la valeur des actifs financiers. Ainsi, de 2000 à 2002, la valeur des actions et titres d'OPCVM détenus par les ménages a baissé de 17 % mais la valeur des actifs financiers est restée stable notamment grâce des accumulations d'actifs sous forme de placements en contrats d'assurance-vie. Au contraire, de 2002 à 2005, les actions et titres d'OPCVM ont progressé de 30 %, les placements en assurance-vie ont conservé leur dynamisme portant la progression de la valeur des actifs financiers à 24 %. Par ailleurs, la croissance de l'endettement des ménages continue de progresser (+ 10,5 % en 2005 après 9,9 % en 2004). Le ratio dettes des ménages / revenu disponible brut atteint 64 % en 2005 contre seulement 50 % dix ans plus tôt.

Fin 2005, la valeur nette des administrations publiques s'établit à 538 milliards d'euros, en augmentation de 81 % depuis fin 2003. L'augmentation de la valeur des actifs (+ 25 %) est essentiellement due à la hausse des prix de l'immobilier et des actions. Les trois quarts de la formation brute de capital fixe ne font que compenser la consommation de capital fixe, c'est-à-dire l'usure du capital. Avec une épargne brute quasi nulle, la formation brute de capital fixe est financée par l'endettement (139 milliards d'euros d'émissions de titres hors actions en 2004 et 2005).

Méthodologie

Le patrimoine national se comprend comme le patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger. Au niveau national, le montant des actifs et des passifs financiers se compense aux relations avec l'extérieur près. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments (et donc des logements) de celle des terrains qui les supportent. L'évolution du prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains l'indice de prix des logements anciens. En période de forte hausse des prix de l'immobilier, ce sont donc principalement les terrains qui bénéficient de cette hausse des prix.

Tableau 1
Le patrimoine national

En milliards d'euros

	Encours en fin d'année		Évolution en %	Décomposition de l'évolution			
	1995	2005		1995-2005	Flux	CCF	Prix
Actifs non financiers (1)	4 674	10 581	126	2 808	1 835	4 766	168
Logements	1 822	3 038	67	819	244	648	- 8
Autres bâtiments et génie civil	1 080	1 591	47	799	642	352	2
Machines et équipements	396	535	35	885	741	- 7	1
Terrains	882	4 667	429	0	0	3 706	79
Stocks	289	339	17	49	0	13	- 13
Autres actifs	205	412	101	256	208	54	106
Créances nettes sur le reste du monde (2)	84	180	113	207	0	- 47	- 65
Créances	1 031	4 098	298	3 917	0	- 936	87
Dettes	947	3 919	314	3 710	0	- 889	152
Patrimoine net (1) + (2)	4 758	10 761	126	3 015	1 835	4 720	103

Tableau 2
Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2005

En milliards d'euros

	Économie nationale	dont			
		Ménages	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers (ANF), dont :	10 581	5 906	3 150	216	1 285
Logements	3 038	2 501	447	44	46
Autres bâtiments et génie civil	1 591	158	689	57	675
Machines et équipements	535	43	436	11	41
Terrains	4 667	3 047	1 024	90	498
Actifs financiers (AF), dont :	16 458	3 104	4 323	8 310	672
Numéraire et dépôts	3 208	980	196	1 907	103
Titres hors actions	2 530	44	173	2 285	27
Crédits	2 390	33	580	1 728	50
Actions et titres d'OPCVM	5 895	855	2 589	2 109	315
Provisions techniques d'assurances	1 106	1 088	17	0	0
Ensemble des actifs (A) = (ANF)+(AF)	27 039	9 010	7 473	8 527	1 957
Passifs financiers (PF), dont :	16 278	943	5 918	7 982	1 419
Numéraires et dépôts	3 453	0	0	3 390	63
Titres hors action	2 578	1	344	1 173	1 060
Crédits	2 257	742	1 175	156	173
Actions et titres d'OPCVM	5 596	0	3 695	1 896	0
Provisions techniques d'assurances	1 108	0	0	1 108	0
Patrimoine financier net (AF)-(PF)	180	2 161	- 1 595	329	- 747
Patrimoine (ou valeur nette) (A)-(PF)	10 761	8 067	1 555	545	538

Tableau 3
L'évolution du patrimoine

En milliards d'euros

	Encours de fin d'année						Variation (en %)	
	1995	1999	2002	2003	2004	2005	1995-2005	2004-2005
Ensemble, dont :	4 758	5 577	7 425	8 234	9 463	10 761	126,1	13,7
Ménages	3 478	4 555	5 560	6 225	7 069	8 067	132,0	14,1
Administrations publiques	218	287	268	298	399	538	146,5	34,8

Source : comptes nationaux base 2000, Insee et Banque de France.

En 2005, la croissance annuelle de l'endettement intérieur total se renforce, passant à + 8,0 %, après + 6,1 % en 2004. Tous les agents non financiers contribuent à ce mouvement. La progression de la dette des sociétés non financières enregistre une nouvelle accélération (+ 7,0 %, après + 4,5 % en 2004), en liaison avec la poursuite de la reprise de l'investissement productif. Ainsi, le taux d'endettement des sociétés non financières, mesuré par le rapport entre leur endettement intérieur total et leur valeur ajoutée, repart à la hausse, pour s'élever à 106,4 % (après 105,7 %). Déjà très dynamique en 2004 (+ 9,4 %), la croissance de la dette des ménages s'intensifie à nouveau : elle atteint + 11,4 % en rythme annuel, ce qui porte le taux d'endettement des ménages au niveau sans précédent de 65,4 % de leur revenu disponible brut (après 61,8 % fin 2004). L'endettement des administrations publiques s'accroît également (+ 6,9 %, après + 5,9 %).

S'agissant des modes de financement, la croissance des crédits obtenus auprès des institutions financières résidentes s'accroît (+ 9,2 %, après + 6,7 % en 2004), principalement sous l'effet du surcroît de crédits accordés aux ménages (+ 11,4 %, après + 9,4 %). Cette évolution

résulte essentiellement d'une progression encore plus marquée des crédits à l'habitat (+ 14,6 %, après + 11,8 %), contrepartie du dynamisme du marché immobilier et du niveau historiquement bas des taux d'intérêt. Les crédits accordés aux sociétés non financières ont également augmenté d'un cran (+ 7,0 %, après + 5,6 %). Si la dette contractée sous forme de crédits par les administrations publiques marque un fort rebond en 2005 (+ 7,3 %, après - 0,5 %), elle représente toujours un encours modeste par rapport à celui des crédits au secteur privé.

La croissance des financements de marché se renforce légèrement en 2005 (+ 5,3 %, après + 4,8 %) du fait notamment du retour à une évolution positive de la dette négociable des sociétés non financières (+ 0,6 %, après - 1,8 %). Ce redressement recouvre un rebond de leurs encours de titres de créance à court terme (+ 10,7 %, après + 3,9 %) et une sensible atténuation de la contraction de leur encours de titres de créance à moyen ou long terme (- 0,8 %, après - 2,5 %). La progression de la dette négociable des administrations publiques s'atténue (+ 6,8 %, après + 7,2 %) sous l'effet d'un léger ralentissement des émissions nettes à long terme (+ 8,4 %, après + 9,3 %).

Définitions

Agrégat large de financement, l'Endettement intérieur total (EIT) recouvre l'ensemble des dettes contractées par les agents non financiers résidents soit sous forme d'emprunts auprès des institutions financières résidentes (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers) ou auprès des non-résidents, soit sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Seuls sont exclus de l'EIT les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres), et les crédits commerciaux entre agents non financiers résidents.

Le champ des bénéficiaires englobe tous les agents non financiers résidents ventilés en trois catégories :

- les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les sociétés non financières ;
- les administrations publiques qui regroupent l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Le suivi de l'EIT permet d'analyser l'évolution des ressources des agents économiques sous forme d'endettement au regard de celle de la demande interne, des prix et des équilibres extérieurs. Les informations relatives à la nature des financements obtenus fournissent, quant à elles, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Tableau
Endettement intérieur total (EIT)

Encours fin de période en milliards d'euros et variations en %

	Encours brut	Taux de croissance annuel	
	2005	2004	2005
Endettement Intérieur Total	3 062,9	6,1	8,0
Ménages et assimilés (a)	732,9	9,4	11,4
≤ 1 an	39,6	3,5	5,3
> 1 an	693,3	9,8	11,8
Sociétés non financières	1 217,6	4,5	7,0
≤ 1 an	453,8	8,1	11,0
> 1 an	763,8	2,5	4,8
Administrations publiques	1 112,4	5,9	6,9
≤ 1 an	130,5	- 7,6	- 1,8
> 1 an	981,9	8,2	8,2
Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)	1 495,6	6,7	9,2
Ménages et assimilés (a)	732,9	9,4	11,4
Sociétés non financières	610,9	5,6	7,0
Administrations publiques	151,8	- 0,5	7,3
Crédits obtenus auprès des non résidents (c)	313,8	9,0	14,1
Financements de marchés	1 253,6	4,8	5,3
Sociétés non financières	302,4	- 1,8	0,6
≤ 1 an	39,7	3,9	10,7
> 1 an	262,7	- 2,5	- 0,8
Administrations publiques	951,2	7,2	6,8
≤ 1 an	96,2	- 6,8	- 5,0
> 1 an	855,0	9,3	8,4

Source : Banque de France

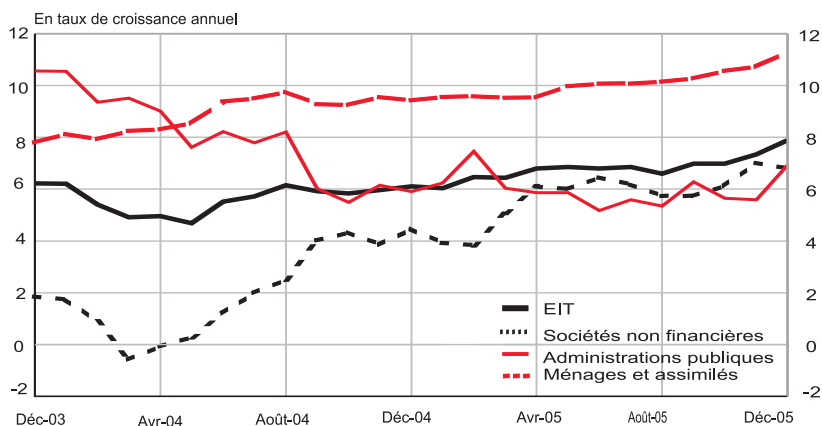
(a) Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

(b) IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, Comités interprofessionnels du Logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

(c) Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux + dépôts des non-résidents auprès du Trésor.

Graphique

Endettement intérieur total (EIT) - Répartition par agents



Source : Banque de France